

# LES CAHIERS

DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

## PARCE QUE NOUS SOMMES SŒURS ET FRÈRES



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

NUMÉRO  
SPÉCIAL  
EUROPE



Les relations fraternelles  
pendant le placement

# SOMMAIRE

Editorial	3
La fratrie au prisme des droits de l'enfant – Maria Herczog, présidente d'Eurochild et membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU	4
La fratrie à travers l'histoire et la recherche	7
Les relations fraternelles dans les familles en difficulté	11
Faits et chiffres sur les enfants et les fratries placés	15
Comprendre les relations fraternelles dans le cadre du placement	22
<b>Recommandations relatives à l'accompagnement des fratries faisant l'objet d'une mesure de placement</b>	<b>27</b>
Relations fraternelles : risques et ressources dans le cadre du placement	30
Les défis éducatifs de la prise en charge des fratries	38
Cadre de travail et compétences professionnelles pour accompagner les fratries	44
Vivre avec ses frères et sœurs : paroles d'enfants et de jeunes accueillis en placement	49
Références bibliographiques	54
SOS Villages d'Enfants	55

## RÉDACTION

ÉDITEURS : SOS Villages d'Enfants International, Hermann-Gmeiner-Straße 51, A-6020 Innsbruck, Autriche; [www.sos-childrensvillages.org](http://www.sos-childrensvillages.org)

SOS Villages d'Enfants France, 6, cité Monthiers, 75009 Paris, France ; [www.sosve.org](http://www.sosve.org), E-Mail: [contact@sosve.org](mailto:contact@sosve.org)

RÉDACTRICE EN CHEF : Karin Demuth

EQUIPE DE RÉDACTION : Sylvie Delcroix, Jan Folda, Bettina Hofer, Irene Martín López, Irene Rojnik, Vera von Sartori, Samantha Tedesco, Karin Weiss, Marco Zaniboni

TRADUCTEUR : Catherine Vacherat

ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES, COMPOSITION : Cornelia Bolter, Simone Rechfelden, Johanna Romillo

PHOTO DE COUVERTURE : Myriam Sterenberg

PHOTOS : Alexander Gabriel (3), Iván Hidalgo (4, 6, 22, 23, 41, 52), Flavie Truquet (9), Katerina Ilievska (11, 12, 17, 19, 24, 29, 30, 33, 34, 38, 43, 44, 50, 51, 52), Emmanuel Sherwin (15), SOS Villaggi dei Moosburg/Austria (27), Lynda Roger (35), Peter Schinzler (36), Jessica Krasner (46), Archives SOS (49, 51), Wolfgang Kehl (53)

IMPRESSION : Dialogwerkstatt, Italie

DATE DE PARUTION : OCTOBRE 2012

Tous droits réservés à SOS Villages d'Enfants, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est formellement interdite.

# EDITORIAL



A l'occasion du cinquantenaire de notre association, il y a six ans, les cahiers de SOS Villages d'Enfants voyaient le jour. Le 1er numéro « La fratrie dans le cadre du placement » était consacré au colloque que nous venions d'organiser. Il présentait notre expérience singulière en protection de l'enfance, dédiée à l'accompagnement des fratries et la confrontait aux regards de chercheurs et d'experts. Je conclusais alors mon éditorial en indiquant que la question de la fratrie, bien qu'essentielle pour l'avenir des enfants, était encore très peu explorée.

De fait, notre colloque a ouvert des champs de questionnement et mis en lumière le besoin de réunir des connaissances scientifiques et d'analyser les pratiques dans le champ de la protection de l'enfance.

Grâce à l'engagement de chercheurs et avec l'appui financier de la Fondation de France puis de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, nous avons poursuivi notre démarche de recherche-action associant nos professionnels.

Dès 2007, quatre associations SOS Villages d'Enfants européennes nous ont rejoints dans ce projet ; nos consœurs allemande, autrichienne, espagnole et italienne ont ainsi exploré ce sujet en réalisant plusieurs études avec leurs équipes, des universités et des services de protection de l'enfance.

Cette publication présente les principaux résultats de ces travaux. Elle confirme que la fratrie joue un rôle essentiel dans le développement de chaque enfant : partager la même famille, la même histoire, des expériences communes crée une relation et des liens uniques qui perdurent au-delà de l'enfance.

Mais les relations fraternelles peuvent aussi être ambivalentes voire dysfonctionnelles, sans toutefois être figées. Il est donc de notre devoir d'accompagner au mieux leur développement pour en faire une ressource pour chaque enfant, puis l'adulte qu'il deviendra. C'est une des conditions pour que le placement ne soit pas un temps « suspendu » et que les enfants puissent s'inscrire dans une histoire et une appartenance familiales.

Je suis convaincu que les articles suivants aideront chacun à mieux comprendre le rôle de la fratrie pendant le placement et que les recommandations contribueront à apporter des réponses plus adaptées aux besoins des enfants.

Nos professionnels doivent être préparés pour gérer la complexité introduite par l'accueil de fratries. Nous devons aussi donner à la question de la fratrie, toute la place qu'elle mérite dans le champ de la protection de l'enfance. Parce qu'il en va de l'intérêt des enfants et des jeunes que nous accompagnons dans des périodes difficiles de leur vie.

Pierre PASCAL  
Président de SOS Villages d'Enfants France



Membre du Comité des droits de l'enfant (CRC), Maria Herczog revient sur les dispositions concernant les fratries de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et des lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants. Elle insiste aussi sur l'importance d'une réelle prise en compte des relations fraternelles en cas de réforme des systèmes nationaux de protection de l'enfance.

Depuis quelques années, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies porte une attention accrue à la situation des enfants et des jeunes privés de protection parentale. En particulier, il a encouragé le développement des lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, approuvées en novembre 2009 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

S'agissant de la Convention, celle-ci établit clairement que la famille est « [l'] unité fondamentale de la société et [le] milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et en particulier des enfants ». Elle donne aussi une définition large de la famille, en incluant – outre les parents –, les membres de la famille élargie, tantes, oncles, grands-parents, beaux-parents, parents nourriciers et tuteurs légaux.

Les enfants placés ont souvent des frères et sœurs. Malgré l'importance du lien fraternel et des décisions le concernant, les recherches européennes sur les relations fraternelles sont rares et plus encore celles sur les fratries placées. Dans la plupart des pays, les données officielles disponibles renseignent sur le nombre, le sexe et l'âge des frères et sœurs dans les familles et leur statut social, mais elles ne disent rien sur les autres caractéristiques des relations fraternelles et de la situation familiale. Souvent, les seules informations sur le sujet concernent des situations qui ont fait scandale : autour de la garde des enfants, abus entre frères et sœurs ou frères et sœurs délinquants, séparation contrainte des fratries, etc.

## UN CADRE POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRATRIES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Les lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants constituent un cadre reconnu au niveau international et fixent, sur la base des droits de l'enfant, des orientations souhaitables pour les politiques et les pratiques.

Elles s'appuient sur deux principes fondamentaux :

- le principe de nécessité,
- le principe d'adéquation.

Les lignes directrices sont claires : toute décision de retirer des enfants à leur famille doit être prise lorsque tous les autres moyens ont été épuisés. Si le placement est absolument nécessaire, les lignes directrices précisent que le type de structure retenu doit être adapté à la situation et aux besoins de l'enfant concerné, ou des enfants dans le cas des fratries. Il va sans dire que le processus de la décision, prise dans l'intérêt supérieur de l'enfant, doit faire l'objet d'une évaluation au cas par cas et garantir des mesures adaptées aux besoins de chaque enfant et de sa fratrie.

La décision de séparer des frères et sœurs n'est jugée acceptable que si des raisons impérieuses montrent que le placement commun irait à l'encontre de leur intérêt supérieur – le manque de moyens, en d'autres termes l'absence de solutions de placement adaptées dans le cadre du système de protection de l'enfance, ne constitue en aucun cas une raison impérieuse. L'importance du lien fraternel est primordiale si on considère l'impact psychologique d'une séparation qui ne serait pas nécessaire.

Séparé de ses parents et des réseaux de soutien de sa famille biologique, l'enfant est plus vulnérable ; il ne se sent pas en sécurité, se dévalorise, souffre de carences affectives et est perturbé dans son sentiment d'appartenance. Protéger les liens avec ses frères et sœurs et d'autres membres de sa famille élargie permet d'atténuer le traumatisme et aide l'enfant privé de sa famille à se reconstruire.

En cas de placement prévisible, les frères et sœurs et leurs relations doivent être considérés. La forme de prise en charge doit être décidée dans le cadre d'une procédure participative, en recueillant les avis de toutes les personnes concernées et en les informant des différentes options. L'examen des besoins particuliers de l'enfant doit aussi s'accompagner d'une réflexion sur la durée du placement – courte ou de long terme –, sur le maintien de la

fratrie, et les options de réunification si la fratrie est séparée. Tous les membres de la famille doivent pouvoir s'exprimer sur le projet de prise en charge et le projet pour l'enfant, et demander des explications. La procédure doit être soigneusement préparée et gérée avec toutes les parties concernées, en faisant très attention aux informations données. Souvent, les frères et sœurs sont séparés en fonction de leur âge, sexe, relations avec la famille, handicap ou problème comportemental éventuel, sans prendre la peine d'examiner les dispositions qui permettraient de dépasser ces difficultés.

En Europe, la désinstitutionalisation fait partie des objectifs des politiques mises en œuvre en s'appuyant sur la recherche et les expériences qui ont montré les effets négatifs sur le développement et le bien-être des enfants du placement dans des institutions de grande taille. Les politiques visant à proposer des modes de prise en charge conformes aux droits de l'enfant doivent prévoir des possibilités d'accueil commun pour les fratries. Dans le cadre de la stratégie de désinstitutionalisation, il convient aussi de prendre en compte la fin du placement et de garantir l'insertion sociale des jeunes accédant à l'autonomie autant qu'une transition en douceur en cas de retour en famille ou d'adoption. Une préparation et une organisation minutieuses impliquent de tenir compte des relations fraternelles, pour permettre aux frères et sœurs de se soutenir mutuellement.

Alors que l'Europe est en pleine crise financière, que le chômage devient endémique et que les restrictions budgétaires touchent de plus en plus de services essentiels, la pauvreté gagne du terrain et, pour les enfants, le risque grandit. Le placement ne doit pas être une réponse aux difficultés financières des familles, pas plus qu'il ne doit être utilisé pour prévenir une crise familiale due à une aggravation des tensions et des difficultés. Au contraire, dans ce genre de situation, il est essentiel de maintenir les familles ensemble. Toutes les familles ont leurs propres ressources et forces. Nos stratégies d'aide doivent s'appuyer sur ces dernières, les soutenir au mieux avec les services disponibles. Tout doit être mis en œuvre pour que les enfants puissent rester dans leur famille et que leurs besoins y soient satisfaits. C'est mieux pour les enfants, et c'est aussi plus économique. Le placement des enfants doit être considéré en dernier ressort et être alors soigneusement évalué, planifié, suivi – ce qui inclut d'éviter une séparation des fratries qui irait à l'encontre de l'intérêt supérieur et des souhaits des enfants.

Les recherches sur le lien fraternel en général, et les fratries placées en particulier, sont primordiales pour mieux comprendre les problèmes qui se posent et pour pouvoir influencer sur les politiques et les pratiques qui ont des incidences sur la vie des enfants et de leurs familles.

Je ne peux que me féliciter de l'initiative de SOS Villages d'Enfants de lancer des études sur le thème de la fratrie et j'invite tous les acteurs concernés, politiques, décideurs et professionnels à échanger autour des résultats de ces études et à les mettre à profit.

Je suis également particulièrement sensible aux activités de l'association pour explorer des aspects importants des relations fraternelles et du rôle qu'elles peuvent jouer pour favoriser la résilience des enfants placés.

**MARIA HERCZOG, PH.D.**

est docteur en sociologie. Ses principaux domaines de recherche sont le bien-être et la protection de l'enfant. Elle est chargée de recherche à l'Eszterhazy Karoly College (Hongrie), présidente d'Eurochild et membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.



## LA FRATRIE A TRAVERS L'HISTOIRE ET LA RECHERCHE

Les relations fraternelles contemporaines sont en principe les relations familiales les plus longues. En effet, les parents disparaissent habituellement avant la fin du parcours de vie des frères et sœurs, et les conjoints ou compagnons, s'ils existent, arrivent plus tard et sont susceptibles de se séparer, ce qui est de plus en plus fréquent aujourd'hui. Tandis que les frères et sœurs, eux, en principe, se côtoient longtemps même si l'écart d'âge entre un aîné et un cadet peut être important. Le thème de la fratrie fait l'objet de différentes approches scientifiques. Le présent article propose une synthèse des conclusions des recherches en histoire, en sociologie et en psychologie<sup>1</sup> réalisées en France et en Belgique pour SOS Villages d'Enfants.

La fratrie est universelle. Les mythes, les contes, l'histoire et les religions fourmillent d'images et d'exemples de frères et sœurs qui se querellent et/ou se serrent les coudes. La fratrie a toujours existé mais au cours de sa longue histoire, l'expérience sociale des relations entre frères et sœurs a fortement varié comme l'illustre l'exemple français.

### REGARD SUR L'HISTOIRE DE LA FRATRIE

Le contexte démographique, social et institutionnel des sociétés rurales d'autrefois ne se prêtait guère à des expériences concrètes de vie commune pour les fratries, ni à l'émergence de relations sociales fortes. La fécondité était élevée, il s'agissait d'une nécessité sociale et religieuse pour perpétuer la lignée, assurer la survie de la famille, transmettre le nom, les biens, la position sociale. La mortalité infantile et enfantine était élevée et jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, un enfant sur deux ne survivait pas à l'âge adulte. Dès l'enfance, on pouvait perdre l'un ou l'autre de ses frères et sœurs ou le voir partir dès l'âge de 7 ans pour être placé comme berger, ouvrier agricole ou encore domestique. La cohabitation était donc de courte durée et les possibilités de développer des relations intimes réduites. D'autant plus que le contexte institutionnel structurant les relations sociales et familiales ne favorisait pas ces relations. L'individu comptait moins que le groupe qui était soudé par la représentation hiérar-

chique des positions sociales, de rang et de sexe. Dans ce système hiérarchisé et inégal, l'aîné était fortement valorisé, il disposait de droits et privilèges dont les cadets étaient privés.

En France, tout commence à changer au siècle des Lumières avec l'émergence des libertés individuelles et l'amorce de la baisse de la mortalité. L'enfance se prolonge peu à peu avec l'allongement de l'espérance de vie et le développement de la scolarisation (rendue obligatoire jusqu'à 13 ans par les lois Jules Ferry de 1881 et 1882). Les familles peuvent alors investir davantage chacun des enfants et les frères et sœurs partager des expériences concrètes de vie commune.

### UN CHAMP S'OUVRE À LA RECHERCHE

Avec ces évolutions, « des questions pertinentes s'ouvrent alors à la recherche autour de ce lien biologique et par conséquent non choisi. Lien que l'on peut, par la suite, cultiver par affinité ou rompre par choix, mais on ne divorce pas de son frère ou de sa sœur, ce n'est pas un contrat »<sup>4</sup>.

Pour autant, les études portant explicitement sur la fratrie restent peu nombreuses, les recherches sur les familles occidentales s'étant davantage intéressées aux liens intergénérationnels et aux liens conjugaux. Un constat qui vaut pour les sociologues, les anthropologues, mais aussi pour les historiens et les démographes.

### LA DIVERSITÉ CULTURELLE VUE D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE<sup>2,3</sup>

Rares sont les recherches sur l'influence de la culture sur les liens fraternels. On sait pourtant que l'intensité de la cohésion familiale et des relations fraternelles est variable dans les différentes parties du monde.

L'idéal de la famille et de l'interaction sociale a évolué, avec la baisse de la mortalité infantile et le recul des convictions religieuses. Les sociétés postindustrielles occidentales de l'hémisphère Nord traversent actuellement une période d'individualisation accélérée. Dans ces pays, les familles nombreuses se paupérisent. Le déplacement des valeurs, la généralisation de l'égalité des sexes et l'évolution des systèmes sociaux, qui tendent à limiter la taille de la famille, se sont traduits par une baisse générale de la natalité sous la barre des deux enfants. Par ailleurs, on se marie moins et on divorce plus. La famille mo-

noparentale, l'enfant unique et la famille recomposée, sont devenus plus courants.

Dans l'espace culturel européen, les représentations de la famille et des fratries varient selon un axe nord-sud et est-ouest. Dans les pays latins comme la France, l'Italie et l'Espagne, à majorité catholique, la famille jouit traditionnellement d'un statut important. Les gens y sont réputés avoir le sentiment d'une identité commune et le souci de l'intérêt général. En Allemagne, en Autriche et dans les pays scandinaves, la cohésion sociale semble au contraire plus instable, moins prégnante ; l'individu prime. Une autre raison de la diversité des représentations en Europe tient au fait que les migrants arrivent avec la culture de leur pays d'origine. Leurs enfants doivent ensuite concilier les valeurs de deux systèmes potentiellement très différents.

### LA FRATRIE ENTRE DOUCEMENT EN SCIENCES SOCIALES

Ce n'est que très récemment<sup>5</sup> que l'on a pu relever une prise de conscience, de la part des sociologues de la famille, de la nécessité d'étendre leurs investigations à l'ensemble du réseau de parenté comme composante des réalités familiales. La fratrie peut alors devenir un objet d'études.

Un tour d'horizon de la littérature en sciences sociales fait émerger trois grands angles d'approche :

→ **La fratrie du point de vue de la mobilité sociale et de la transmission familiale** : approche dans une perspective de recherche plus classique en sociologie. La fratrie est vue comme une configuration sociale, où la place de chacun renvoie à celle des autres en relation avec la dimension intergénérationnelle. Elle se focalise sur la notion de complémentarité des destins fraternels ainsi que sur les conflits d'intérêt au moment de l'héritage. La France d'avant la Révolution de 1789 constitue à cet égard un exemple éloquent. A l'époque en effet, les frères n'avaient pas tous les mêmes droits ; seul l'aîné pouvait hériter des biens ou de l'affaire paternelle, le plus jeune n'ayant souvent que pour seule option d'entrer dans les ordres. Plus récemment, plusieurs études indiquent qu'un enfant a plus de chance d'atteindre une certaine position sociale si son ou ses frères aînés ont réussi à l'atteindre avant lui.<sup>6</sup>

→ **Le lien fraternel est questionné en tant que tel** par des chercheurs qui s'interrogent alors sur la façon dont les individus conçoivent et construisent leurs liens. La fratrie est ainsi vue comme le lieu d'expérience de différents statuts et le lien fraternel (statutaire ou affinitaire) devient ébauche du lien social. C'est le lieu où l'individu est également inscrit comme semblable et différent à la fois, soumis à la dialectique de l'égalité et de la hiérarchie (incluant la différenciation sexuée des rôles). La fratrie devient alors le creuset de la construction et de la négociation identitaires.

→ **La « fratrie recomposée »** : première porte d'entrée et de loin la plus visible, elle interroge sur ce qui définit une fratrie aujourd'hui, sur les attentes de la société et sur les représentations sociales autour des frères et sœurs. Sans occulter la complexité des situations et l'importance des « affinités électives » entre enfants, les recherches montrent aussi que pour s'apparenter dans les fratries recomposées, il y a investissement de sens dans des critères opérant dans les fratries « classiques » : le sang, la résidence, l'enfance.

En bref, la fratrie est considérée comme espace de tensions et de contradictions entre différents principes d'organisation du lien social : entre ressemblance et différence, entre déterminisme et liberté, entre statut et affinité, entre égalité et hiérarchie ... ce qui conduit certains à parler de « l'énigme fraternelle ».

Enigme dont la psychologie s'est emparée en se préoccupant, non pas de la fratrie « ordinaire », mais bien plutôt de ses dysfonctionnements et de leurs conséquences sur chacun.

### LA PSYCHOLOGIE SE PENCHE SUR LA SINGULARITÉ DU LIEN FRATERNEL

« Chaque fratrie est unique et diffère d'une autre par le sexe, le nombre et l'âge des enfants qui la composent, l'histoire individuelle de chacun, celle qui leur est commune et le type d'alliances et de loyautés filiales et fraternelles qui les structurent et les animent. »<sup>7</sup>

Trois grands courants théoriques se sont penchés sur les fonctions et modes de fonctionnement du lien fraternel :

1. La théorie psychodynamique/développementale (notamment la théorie de l'attachement).
2. Les théories issues du courant psychosocial (théorie féministe, théorie du conflit, théorie de l'apprentissage social et théorie du constructivisme social).
3. Les théories systémiques et psychanalytiques de la famille.



### 1.) Théories psychodynamiques et développementales

Ces théories partent de l'idée que l'enfant ne se construit pas seul mais dans le contexte des liens qu'il noue avec les adultes et avec ses pairs. Ainsi, à la faveur de jeux complexes et évolutifs, de mouvements de rejet, de rupture, d'attachement, de pactes créés entre pairs, progressivement, l'enfant :

- construit son identité à partir de jeux d'imitation, d'identification et de différenciation avec ses pairs ;
- apprivoise sa violence, son agressivité et celles de l'autre : les affects (hostilité, amitié, imitation et domination) sont moins réprimés et moins dangereux pour les enfants s'ils s'adressent à l'un de leurs pairs,
- apprend les règles du « vivre-ensemble » et devient compétent pour nouer des liens avec ses pairs : la fratrie favorise l'apprentissage de rôles diversifiés et évolutifs dans la confrontation aux réactions de l'autre, frère ou sœur ;
- se sépare de ses parents pour faire génération avec ses pairs : le frère ou la sœur peuvent jouer un rôle transitionnel entre les parents et la réalité extrafamiliale ;
- se construit comme fille ou garçon au contact des frères et sœurs.

Les bébés, très tôt, ont des liens différenciés avec chacun de leurs frères et sœurs. La famille le remarque et contribue à les valoriser ou à les neutraliser. Désireux de plaire, le bébé peut manifester des signes affectifs positifs envers l'un de ses frères ou sœurs. Il les crée alors « frère » et « sœur » et se crée, lui aussi, comme « frère » ou « sœur » dans une boucle interactive. Ce faisant, il se fait connaître d'eux et il les connaît mieux, ce qui lui permet de prévoir leurs réactions, et d'instaurer une communication intersubjective. Ce processus, qui permet de se représenter le psychisme de l'autre, est un préalable à la construction de soi. Toutefois, il doit s'accompagner d'un processus de différenciation pour que l'enfant puisse acquérir le sentiment de son identité, liée et séparée de celle de l'autre.

A l'évidence, les processus d'attachement sont complexes et celui structurant du lien aux frères et sœurs peut tout à la fois signifier se sentir attaché, soutenu, sécurisé mais aussi lié au sens de « ligoté ».

### 2.) Approche psychosociale

Il est ensuite important d'être capable de différencier le lien fraternel des relations, ou interactions, fraternelles. Ce sont ces dernières que prennent en compte les approches psychosociales. Les interactions peuvent être violentes, agressives sans que le lien soit pour autant « mauvais ». L'objectif n'est plus l'analyse du sujet mais celle des phénomènes de groupe dont chacun des membres poursuit des intérêts, a des ressources, des alliés et des ennemis. Les conflits d'intérêts découlent de l'expérience de la « vie de groupe » et du partage des ressources qu'elle suppose. La famille, donc la fratrie, est le lieu d'un jeu de forces animé et alimenté par la culture, les forces et les faiblesses de chacun des enfants et par la manière dont les parents leur distribuent les « richesses » et se positionnent.

### 3.) Les théories systémiques et psychanalytiques de la famille

La fratrie est analysée en tant que microsystème, c'est-à-dire un ensemble d'éléments interactifs faisant lui-même partie d'un système plus vaste : la famille. A l'intérieur de ce microsystème, il peut y avoir des alliances, des sous-groupes cohésifs qui peuvent être figés ou se modifier, notamment quand les enfants grandissent ou que des événements marquent leur vie. La cohésion – certains parlent du « pouvoir du clan » –, peut être protectrice, mais aussi aliénante. L'enfant peut se conformer à ce que ses parents ou certains membres de la fratrie veulent qu'il soit (le violent, le faible, etc.), avec à la clé, un risque de désidentification.

Tout changement dans un sous-système affecte les autres sous-systèmes. L'histoire, la manière de penser, les habitudes familiales et les non-dits se transmettent de génération en génération. En s'intéressant aux secrets de famille pour protéger le groupe ou certains de ses membres, la thérapie familiale (systémique ou psychanalytique) s'appuie sur la perspective familiale pour le repérage et pour le traitement des dysfonctionnements.

Le lien fraternel, électif et évolutif, est clairement le produit d'un tissu de relations dans un groupe familial singulier.

Qu'en est-il dans les situations familiales complexes et dysfonctionnantes : le lien fraternel peut-il être ou devenir ressource exploitable pour chaque enfant ? C'est la question à laquelle les articles suivants tentent de répondre.



## RÉSULTATS DE RECHERCHES EN PSYCHOLOGIE DÉVELOPPEMENTALE ET DE LA FAMILLE

Les relations fraternelles affectent les sentiments, les connaissances, les perceptions, les comportements et l'attitude. Mais quel rôle jouent-elles dans les familles soumises à un stress supplémentaire ? Les observations ci-après reposent sur une étude réalisée par Sabine Walper, Carolin Thönnissen, Eva-Verena Wendt et Bettina Bergau, de l'université de Munich pour SOS Villages d'Enfants Allemagne.<sup>8</sup>

Les études sur les relations fraternelles dans les familles en difficulté sont, jusqu'à présent, surtout américaines et britanniques. Dans leur majorité, les conclusions se rapportent aux familles dont les parents sont séparés ou divorcés, ainsi qu'aux familles adoptives. Les études dans le champ de la protection de l'enfance se sont surtout intéressées au placement familial. Les résultats laissent supposer que les caractéristiques générales des relations fraternelles s'intensifient dans un environnement instable et en cas de pression prolongée.

### LES RÔLES ET FONCTIONS DE LA FRATRIE

Les frères et sœurs éprouvent et expriment les uns pour les autres un large éventail de sentiments, en fonction des statuts respectifs de chaque enfant ; ils sont avant tout des « partenaires d'interactions ». Ils ne se contentent pas de jouer ensemble, ils sont aussi en rivalité pour capter l'attention des parents, ce qui met souvent à l'épreuve les constellations familiales. Parallèlement, les relations fraternelles sont solides : les conflits peuvent être assumés beaucoup plus facilement qu'avec des pairs, et même les comportements agressifs à l'encontre des parents peuvent se déplacer sur les frères et sœurs dans une relative sécurité.

Les relations fraternelles permettent également d'apprendre à se maîtriser (self-control) et à adapter ses comportements. Les aînés sont souvent des instigateurs, des modèles auxquels les plus jeunes peuvent s'identifier. Les aînés, pionniers au sein de la fratrie, ont souvent une fonction de protection et d'enseignement qui peut évoluer vers une fonction parentale si les parents ne sont pas en capacité d'assumer leurs responsabilités. Enfin, les frères et sœurs peuvent avoir une fonction thérapeutique les uns pour les autres : on sait qu'une relation fraternelle positive favorise la capacité à l'empathie et la sociabilité. Elle peut aussi avoir une influence bénéfique sur les troubles du développement.

### LES RELATIONS FRATERNELLES ET L'ATTACHEMENT

Les fratries ont aussi une fonction importante en termes d'attachement. Quand les parents sont absents en tant que figures protectrices d'attachement, les frères et sœurs plus âgés peuvent prendre une place essentielle. Des études empiriques montrent que, dès l'âge de trois à sept ans, les enfants adoptent un comportement de protection à l'égard de leurs frères et sœurs plus jeunes quand ils sont séparés de leur mère.<sup>9</sup>



Un attachement « sûr » à un frère ou une sœur peut, dans une certaine mesure, atténuer un lien « insécure » avec les parents. Cependant, dans l'enfance, les fratries ne sont évidemment pas capables de remplacer totalement les parents en tant que figures d'attachement. Par ailleurs, en se substituant à des parents défaillants, ils risquent de souffrir de carences durables dans leur propre développement. En 1977, John Bowlby évoquait alors un modèle de relation qu'il qualifiait de « don de soins compulsif » (compulsive caregiving).

### LES NOMBREUSES INFLUENCES SUR LES RELATIONS FRATERNELLES

Dans toute relation fraternelle, des éléments structurels comme le rang de naissance et la composition de la fratrie sont aussi importants que les caractéristiques individuelles des enfants, la relation parents-enfants et la relation entre les parents. Le temps est également important, pour les étapes du développement. Dans le cas des enfants placés, les influences qui entrent en jeu sont encore plus nombreuses, à l'exemple des relations entre les services de

protection de l'enfance et la famille d'origine. Au regard de cette complexité, on peut difficilement inscrire les relations fraternelles dans des catégories globales « positives » ou « négatives ». Pour comprendre la nature de ces relations, il faut avoir conscience que l'on a affaire à un réseau dense de liens et interactions.

Furman et Buhrmester (1985) ont identifié quatre facteurs qui peuvent donner une idée de la qualité de la relation : chaleur/proximité, rivalité, conflits, et pouvoir/statut. La chaleur/proximité semble être déterminante pour la qualité d'une relation fraternelle, car elle va de pair avec des processus de développement positifs. Un niveau modéré de rivalité peut stimuler la formation de l'individualité, alors qu'un niveau élevé peut être préjudiciable. Les conflits sont fréquents entre frères et sœurs rapprochés en âge. Mais les disputes entre frères ou entre sœurs de tous âges confondus sont également courantes, sauf lorsque la différence d'âge est importante. Bien que les frères et sœurs soient en principe égaux dans le système familial, les relations asymétriques entre enfants existent aussi. Elles s'expriment dans des rôles distincts liés au pouvoir et au statut.

### COMMENT LES TENSIONS AFFECTENT LA DYNAMIQUE ENTRE FRÈRES ET SŒURS ?

Les relations fraternelles sont modelées par des expériences relationnelles intenses entre les enfants dans leur famille d'origine. Deux théories illustrent la manière dont les tensions affectent la dynamique entre frères et sœurs :

- La 1<sup>ère</sup> développée à partir de l'hypothèse de la « diffusion parents-enfants » part du principe que la qualité de la relation est identique dans les différents sous-systèmes familiaux. Plusieurs études montrent qu'une expérience positive de la relation parents-enfants favorise des relations fraternelles harmonieuses, tandis qu'une expérience négative conduit à des comportements agressifs entre les enfants.
- La 2<sup>ème</sup> est fondée sur l'hypothèse de « compensation » : les fratries développent des relations plus étroites lorsqu'elles sont exposées à des tensions familiales continues. Cette proximité affective leur permet, par exemple, de compenser le manque d'attention des parents.

Plutôt que de s'exclure mutuellement, ces deux théories se complètent : en cas de problèmes constants avec les parents, les relations fraternelles peuvent devenir plus intenses (compensation) tout en étant néfastes (diffusion). En particulier, des études cliniques montrent que la dynamique négative persiste alors même que les frères et sœurs compensent en prenant soin les uns des autres. Le facteur temps intervient aussi : les fratries peuvent faire bloc en cas de stress émotionnel, puis adopter un comportement de plus en plus destructeur au fil du temps.

### LES RELATIONS FRATERNELLES : OPPORTUNITÉS ET RISQUES POUR LES ENFANTS

En résumé des résultats de leurs études internationales, Walper, Thönnissen, Wendt et Bergau affirment que les relations fraternelles ont tout pour être un formidable facteur de résilience. La fraternité biologique est souvent vécue comme une base pour des relations stables tout au long de la vie. En cas de ruptures biographiques graves et répétées, les relations fraternelles sont une ressource sociale importante pour les enfants et les jeunes placés. Cependant, parallèlement à cette fonction de soutien, les relations entre frères et sœurs sont aussi potentiellement source de tensions. Plus les relations sont étroites et jouent de multiples fonctions, plus elles peuvent être conflictuelles. La proximité affective associée à des modèles et rôles figés augmente la probabilité des conflits.

La fréquence des conflits ne semble cependant pas être un critère fiable pour comprendre la nature d'une relation fraternelle. Le manque de chaleur, de soutien et de cohésion a des implications nettement plus graves. Il semble que tant que les frères et sœurs manifestent de l'hostilité les uns envers les autres les choses ne s'aggravent pas réellement. Une relation fondamentalement saine, où les frères et sœurs se soutiennent, crée aussi des ressources pour surmonter les conflits.

Le sens et la qualité des liens fraternels pour l'enfant doivent toujours être évalués au cas par cas. Par ailleurs, les chercheurs considèrent qu'il est essentiel de prendre en compte le point de vue de chaque enfant pour évaluer le groupe fratrie. Il est ainsi tout à fait possible que le soutien soit l'aspect dominant pour un enfant en bas âge, tandis que son ou ses frères et sœurs plus âgés peuvent se sentir incapables d'assumer la charge de s'en occuper.

### LE PLACEMENT DES FRATRIES

Quand une fratrie doit être retirée à sa famille d'origine, il revient aux professionnels concernés de décider si les frères et sœurs doivent être accueillis conjointement ou

être séparés. Des conclusions empiriques tendent à favoriser le placement conjoint. Une étude réalisée dans les services allemands d'aide à l'enfance confirme ainsi que beaucoup de professionnels privilégient cette solution, alors même que le système de protection de l'enfance manque cruellement de capacités d'hébergement pour les fratries.<sup>10</sup> Dans certains cas, un placement séparé est jugé préférable pour le développement de chaque enfant : parmi les raisons avancées pour justifier la séparation, on peut citer les cas graves d'agression et de violence, les abus sexuels ou les expériences traumatisantes.

Une solution « idéale » en faveur du placement commun ou séparé ne peut être déduite des recherches. Quand on les interroge, la plupart des enfants expriment le désir de rester ensemble. Si c'est impossible, les fratries souhaitent pouvoir se voir souvent et avoir régulièrement des nouvelles de leurs frères et sœurs.

### DES RELATIONS FRATERNELLES ÉVOLUTIVES

Des analyses montrent qu'un manque de sensibilité éducative aux besoins individuels des enfants peut avoir des répercussions négatives durables sur la relation fraternelle. À l'inverse, une éducation adaptée peut éviter les conflits et les rivalités. En ce sens donc, les professionnels qui prennent en charge les enfants placés ont l'opportunité d'exercer une influence positive sur le développement des relations fraternelles.

Trois aspects des comportements parentaux se révèlent fondamentaux pour les relations au sein de la fratrie : l'interaction éducative avec chaque enfant, l'équité entre tous les membres de la fratrie et la médiation des conflits entre frères et sœurs. L'expérience confirme aussi qu'il est important d'en finir avec les modèles rigides. L'approche verticale parents – enfants montre que les comportements dysfonctionnels peuvent perdurer et affecter bien au-delà de la fratrie biologique. Les enfants et les adolescents doivent être soutenus pour dépasser ces modalités de comportement. C'est là que, du point de vue des chercheurs, les professionnels des services de protection de l'enfance doivent intervenir.

\* La résilience est la capacité, pour un individu, à puiser dans ses ressources personnelles et sociales pour surmonter une situation difficile et à les utiliser pour développer sa capacité à rebondir. La résilience peut donc aussi être interprétée comme la capacité à réussir en cas de forte pression.



### CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT ET DU SYSTEME DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans les cinq pays membres du réseau de recherche sur les fratries placées (Autriche, France, Allemagne, Italie et Espagne), la loi prévoit que les parents ont le droit et le devoir de s'occuper et d'éduquer leurs enfants de telle manière que ceux-ci puissent grandir avec eux. L'Etat a l'obligation de garantir la protection de tout enfant en danger et charge les administrations locales de la protection de l'enfance d'organiser des services adaptés aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles. En cas de graves problèmes au sein des familles, la première aide consiste en des mesures de renforcement de la famille, passant notamment par un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs qu'à leurs familles. Si ces mesures sont inefficaces ou si les parents les refusent, un placement doit intervenir.

Chaque pays propose différentes formes de prise en charge : famille d'accueil, placement de type familial comme SOS Villages d'Enfants ou placement dans un établissement. La mesure de placement est soit volontaire, avec l'accord des parents, soit judiciaire et elle s'impose alors aux parents. Si l'enfant est en danger, l'autorité parentale peut être retirée partiellement ou totalement sur ordre du juge qui nomme un tuteur légal. Le retour de l'enfant dans sa famille d'origine est toujours recherché en priorité. Si cela n'est pas possible, un placement sur le long terme peut être mis en place.

## LA LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

### Allemagne

« Bürgerliches Gesetzbuch (BGB) » et « Kinder- und Jugendhilfegesetz KJHG (Achstes Buch Sozialgesetzbuch, SGB VIII), 1990 »

L'article 1 de la loi sur la protection de l'enfance et de l'adolescence (Kinder- und Jugendhilfegesetz) prévoit qu'un mineur a le droit d'être soutenu dans son développement et de recevoir une éducation appropriée pour devenir un adulte responsable et intégré dans la société. S'occuper des enfants et pourvoir à leur éducation sont un droit naturel des parents et leur premier devoir. Pour cela, la loi prévoit que les services de protection de l'enfance doivent mettre en œuvre un arsenal d'aides, des services d'accueil en journée au placement, en passant par des services socioéducatifs non institutionnels.

Veiller à la participation des enfants et des parents est l'un des concepts fondamentaux de la loi. L'article 36, qui prévoit une procédure appelée « réunion de plan d'aide » (Hilfeplangespräch), constitue à cet égard un instrument central de la participation. La décision relative au choix du service est prise dans le cadre de ce plan. La procédure d'aide et toutes les décisions des services de protection de l'enfance doivent être enregistrées dans le « plan d'aide » révisé régulièrement pour s'assurer que la solution retenue est toujours nécessaire et satisfait aux objectifs fixés. L'article 36 encourage la coopération entre l'administration et les parties qui ont besoin d'aide, plutôt qu'une décision administrative unilatérale des services de protection de l'enfance. La loi stipule que la capacité des parents à assumer leurs responsabilités parentales doit être développée afin que leurs enfants puissent retourner chez eux aussi vite que possible.

### Autriche

« Bundesverfassungsgesetz, Allgemeines Bürgerliches Gesetzbuch, Jugendwohlfahrtsgesetz des Bundes (1989) » et « Ausführungsgesetze der Länder zum Jugendwohlfahrtsgesetz »

La loi de 1989 est en cours de révision. La nouvelle loi fédérale sur la protection de l'enfance et de l'adolescence vise à protéger les enfants et les adolescents de la violence, à les réintégrer dans leur famille et à aider les parents à éduquer leurs enfants.

### Espagne

Ley Orgánica 1/1996, 15 de enero, de Protección Jurídica del Menor, de modificación parcial del Código Civil y de la Ley de Enjuiciamiento Civil, 1996

Révisée en 2007 et 2010 en relation avec l'adoption internationale et les compétences administratives

La disposition finale, qui renvoie à l'article 172 du Code civil, dispose que :

« L'intérêt du mineur doit toujours être recherché et l'administration doit avoir pour objectif de le réintégrer dans sa famille si cela n'est pas contraire à son intérêt et veiller à ce que ses frères et sœurs soient confiés à la même personne ou institution. »

La tendance actuelle du système d'aide à l'enfance est de promouvoir la « famille d'accueil temporaire », qui favorise le retour de l'enfant dans sa famille biologique.



### France

Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

La loi poursuit trois grands objectifs :

- 1) Renforcer les mesures de prévention et améliorer les relations entre la famille et les professionnels de l'aide sociale à l'enfance
- 2) Améliorer les procédures de signalement et d'enquête
- 3) Diversifier les modes de prise en charge des enfants en vue de proposer des solutions plus souples et mieux adaptées aux besoins de l'enfant et de sa famille.

### Italie

L. 328 « Legge quadro per la realizzazione del sistema integrato di interventi e servizi sociali », 2000, et L. 149 Modifiche alla legge 4 maggio 1983, n. 184, recante « Disciplina dell'adozione e dell'affidamento dei minori », 2001

La loi 149 de 2001 met explicitement un terme à tous les placements institutionnels au profit de la prise en charge de type familial (famille d'accueil en priorité, ensuite prise en charge de type familial et en dernier recours seulement placement dans un établissement) lorsque le mineur doit être retiré à sa famille. La loi limite la durée du placement à deux ans, limite qui peut être repoussée par le juge pour enfants si c'est dans l'intérêt du mineur.

## LES SYSTÈMES DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET LES FRATRIES

### → Allemagne

La grande majorité des enfants et des adolescents placés ont des frères et des sœurs, mais les fratries sont moins de 20 % à vivre ensemble au même endroit. La priorité donnée au maintien de l'enfant dans sa famille d'origine et le principe de l'examen au cas par cas font que les enfants sont retirés à leur famille un par un et hébergés dans différents lieux d'accueil. Le nombre de places dans les établissements et dans les familles d'accueil pouvant accueillir des frères et sœurs d'âges différents est totalement inadapté. Bien que l'article 36 de la Kinder- und Jugendhilfegesetz permette en principe d'examiner la question des fratries, cette possibilité n'est que rarement exploitée. Vu les difficultés, les relations fraternelles sont en règle générale reléguées au second plan.

Dans ce pays, les fratries et les familles concernées ne peuvent se référer à aucune base juridique claire. Tout au plus peuvent-elles en appeler aux dispositions juridiques sur les fratries en cas de divorce ou de séparation des parents. Le système juridique allemand n'aborde pas la question du placement extrafamilial des fratries et il n'existe pas de lobby pour représenter les intérêts des fratries placées.

### → Autriche

Le législateur autrichien ne mentionne que rarement les fratries de façon explicite et dans la plupart des cas, il les regroupe sous le terme générique de « membres de la famille ». Il n'aborde pas la question du placement des fratries et aucune disposition juridique ne traite des fratries qui vivent ensemble ou séparément.

Dans un contexte similaire – l'hébergement des fratries suite à la séparation des parents – le principe de base en cas de décision judiciaire est, si possible, de ne pas séparer les fratries. La capacité des fratries à vivre ensemble fait partie du droit à la vie de famille ancré dans l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. Celle-ci ayant valeur constitutionnelle en Autriche, les relations fraternelles sont protégées par la constitution au titre de la vie de famille. Elle s'applique à tous les enfants et adolescents qui vivent dans leur famille, ainsi qu'à ceux qui sont placés. Cependant, l'Autriche manque de places pour l'accueil conjoint de fratries.

### → Espagne

Dans toutes les communautés locales, la non séparation des fratries est considérée comme un droit de l'enfant, mais ce n'est que le 4ème critère examiné lors de la prise de décision pour le placement des enfants. En effet, le principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant » repose sur quatre critères préférentiels :

1. priorité aux mesures de prévention et au maintien du mineur dans sa famille biologique
2. priorité aux familles d'accueil (famille élargie biologique ou pas)
3. priorité à la réintégration de l'enfant dans sa famille d'origine ou dans sa famille élargie
4. critère préférentiel de la non séparation des fratries.

Aux termes des nouvelles lignes directrices du Sénat (2010), aucun enfant de zéro à six ans ne peut être placé en institution. En principe, le seul critère est donc l'âge ; la variable de la fratrie n'entre pas en ligne de compte.

### → France

Suite à une recommandation du Parlement des enfants, la loi relative au maintien des liens entre frères et sœurs a été adoptée le 30 décembre 1996. Elle prévoit que « l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution ». Cette disposition a été reprise dans la loi réformant la protection de l'enfance de mars 2007, qui précise que « le lieu d'accueil de l'enfant doit être recherché dans l'intérêt de [l'enfant] et afin de faciliter [...] le maintien de ses liens avec ses frères et sœurs en application de l'article 371-5 du Code civil ». Quinze ans plus tard, rares sont les lieux d'accueil qui peuvent héberger des fratries en leur permettant de vivre ensemble et il n'existe toujours pas de données sur la situation des fratries placées.

### → Italie

L'Italie ne dispose pas de loi spécifique sur le placement des fratries. Le droit d'être placés ensemble découle indirectement des lois L.176/1993 (ratification de la CIDE), L.184/1983 et L.77/2003 (ratification de la Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants adoptés, Strasbourg, 25 janvier 1996).

## DONNÉES SUR LES ENFANTS PLACÉS

### → Allemagne

Environ 110 000 jeunes de moins de 18 ans sont placés. Un peu moins de la moitié sont hébergés dans des familles d'accueil, les autres bénéficient d'autres modes d'hébergement (31/12/2009). SOS Villages d'Enfants Allemagne prend en charge environ 950 enfants (31/12/2011).

### → Autriche

En Autriche, 11 088 enfants et adolescents sont placés, dont 40 % environ dans des familles d'accueil et 60 % dans des structures de type familial, des foyers d'accueil ou des institutions. SOS Villages d'Enfants Autriche accueille à peu près 9% des jeunes qui bénéficient du système de protection de remplacement (31/12/2010).

### → Espagne

D'après les sources officielles, la péninsule ibérique a pris en 2009, 22 328 mesures de protection pour des enfants de moins de 18 ans dont : 9014 placements en établissement, 4216 placements en famille d'accueil, 883 adoptions et 8215 placements dans d'autres modes d'hébergement (soit 449 mesures de placement pour 100 000 enfants). SOS Villages d'Enfants Espagne prend en charge 480 enfants et adolescents de moins de 18 ans\* et 870 jeunes adultes de 18 ans ou plus, soit un total de 1350 jeunes (31/12/2009).

### → France

Fin 2010\*\*, 291 300 jeunes de moins de 21 ans ont bénéficié de mesures de l'aide sociale à l'enfance (soit en moyenne 17 mesures pour 1 000 jeunes Français de 0 à 21 ans). La moitié d'entre elles étaient des mesures de placement et l'autre moitié des actions éducatives (intervention à domicile – l'enfant reste dans sa famille d'origine). 146 200 enfants étaient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) : 53 % étaient hébergés dans des familles d'accueil, 39 % en établissement (dont les villages d'enfants) et 8 % dans d'autres modes d'hébergement (appartement indépendant, internat scolaire, etc.). SOS Villages d'Enfants France accueille en placement 680 enfants et jeunes (31.12.2011).

### → Italie

Le pays compte 30 657 jeunes placés, dont 15 203 dans des familles d'accueil et 15 454 en établissement. En dix ans, le nombre des placements a fait un bond de 25 000 en 1999 à 30 000 environ en 2008. Le nombre d'enfants vivant dans des familles d'accueil, en particulier, a augmenté (de 10 000 en 1999 à 15 000 environ en 2008), tandis que le nombre de jeunes dans les établissements est resté stable (15 000). SOS Villages d'Enfants Italie accueille 232 enfants et adolescents placés (31/12/2011).



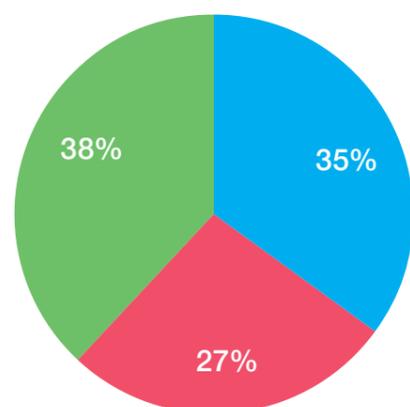
## DONNÉES SUR LES FRATRIES À SOS VILLAGES D'ENFANTS

Jusqu'à présent, il n'existe pas d'études standardisées sur le placement des fratries dans les pays européens et les associations SOS Villages d'Enfants. Les données ci-après sont celles disponibles dans chaque pays, et bien qu'elles ne soient pas toujours comparables, elles ont le mérite de donner une idée de la situation dans les associations SOS Villages d'Enfants qui ont participé à la présente publication.

### → Allemagne

Près de 90 % des enfants et des adolescents accueillis par SOS Villages d'Enfants ont des frères et sœurs. Environ 80 % d'entre eux vivent au village d'enfants SOS avec un ou plusieurs de leurs frères et sœurs au moins pendant un certain temps, mais seulement un tiers avec toute leur fratrie. 65 % des enfants et des jeunes vivent, dans la même maison, avec au moins un frère ou une sœur.\*\*\*\*

Taille des fratries dans les villages d'enfants SOS en Allemagne

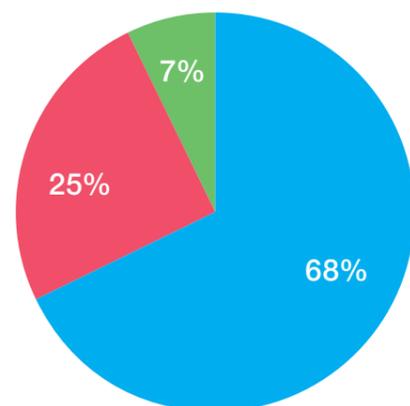


Etat:1/1/2008

### → Autriche

Onze villages d'enfants SOS accueillent 429 enfants et jeunes (01/01/2009). Ils sont 93 % à avoir au moins un frère ou une sœur ; 7 % sont des enfants uniques. Au total, 123 fratries vivent dans les villages SOS. Alors que 69 % des jeunes vivent avec au moins un frère ou une sœur dans la même maison, 24 % ont des frères et/ou des sœurs qui vivent ailleurs. En règle générale, la totalité de la fratrie n'est pas placée ensemble : des frères et sœurs restent dans la famille d'origine, sont répartis dans d'autres structures d'hébergement et familles d'accueil ou sont déjà indépendants.

Taille des fratries dans les villages d'enfants SOS en Autriche

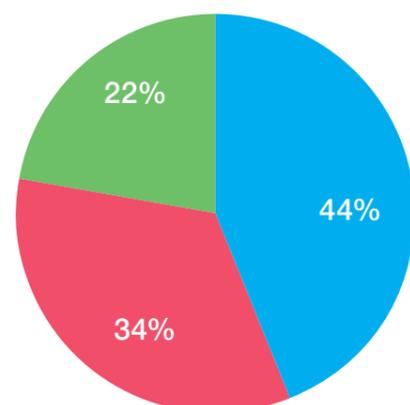


Etat:1/1/2009

### → Espagne

Au 1er juillet 2011, SOS Villages d'Enfants accueillait 353 enfants\*\*\*, dont 105 étaient des enfants uniques et 248 avaient des frères et sœurs (87 fratries). Les enfants en fratries (avec au moins un frère ou une sœur) constituent 70 % du nombre total d'enfants en villages SOS.

Taille des fratries dans les villages d'enfants SOS en Espagne



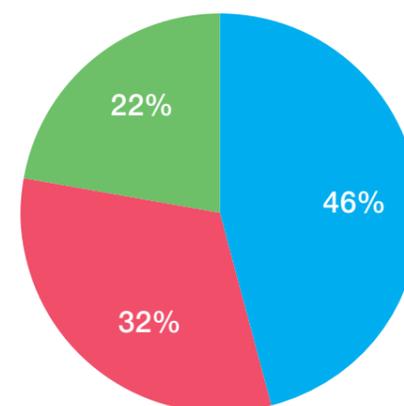
Etat : 1/7/2011

### → France

Dès le tout début (1956), les villages d'enfants SOS ont accueilli uniquement des fratries et pratiquement tous les frères et sœurs ont vécu ou vivent ensemble dans la même « maison SOS »\*\*\*\*. C'est là un aspect essentiel de l'identité et une réelle spécificité de SOS Villages d'Enfants dans le paysage français de l'aide sociale à l'enfance. Au 31 décembre 2010, un enfant sur trois vivait dans un village d'enfants SOS avec au moins trois frères et sœurs et seulement 7 % des enfants n'avaient plus de frère ni de sœur au village SOS (enfants majeurs ou réorientés).

Entre janvier 2005 et décembre 2011, 208 fratries ont été admises à SOS Villages d'Enfants, avec une moyenne stable de trois enfants par fratrie. En 2011, 39 % des enfants ont été accueillis avec au moins trois frères et sœurs. Pour plus de la moitié des enfants, l'admission dans un village d'enfants SOS a permis de réunir leur fratrie.

Taille des fratries dans les villages d'enfants SOS en France

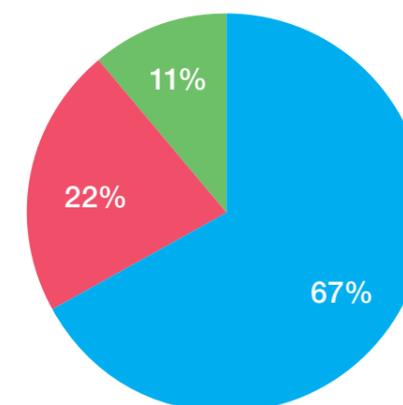


Etat: 31/12/2010

### → Italie

En 2011, SOS Villages d'Enfants a admis 81 enfants, dont 41 – soit plus de la moitié – avaient des frères et sœurs (50,6 %). Au total, SOS Villages d'Enfants a accueilli 18 fratries, principalement composées de deux enfants (67 %).

Taille des fratries dans les villages d'enfants SOS en Italie



Etat: 31/12/2011

- Fratrie de 2 enfants
- Fratrie de 3 enfants
- Fratrie de 4 enfants ou plus

\* Tous sont hébergés dans des établissements de SOS Villages d'Enfants

\*\* DREES Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2010, n°787, janvier 2012

\*\*\* Données internes de l'institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf e.V. (2008)

\*\*\*\* Enfants et jeunes des villages d'enfants SOS uniquement.

\*\*\*\*\* Données extraites des rapports d'activité 2005-2011 de SOS Villages d'Enfants (en français).



## COMPRENDRE LES RELATIONS FRATERNELLES DANS LE CADRE DU PLACEMENT

Comment mieux comprendre les fratries placées, qui vivent dans un environnement de type familial tout en étant prises en charge par le système de protection de l'enfance ? Un projet de recherche mené conjointement par les associations nationales SOS Villages d'Enfants d'Autriche et d'Allemagne s'est penché sur la question, sous la direction scientifique de l'université de Coblenche.<sup>10,11</sup>

Dès qu'une procédure de placement est lancée, l'équipe de professionnels doit décider de maintenir la fratrie ensemble ou de la séparer, ce qui soulève bien des questions : Comment encourager les relations fraternelles ? De quoi les enfants ont-ils besoin ? Le projet de recherche avait pour but de montrer comment, en procédant de façon systématique, des personnels qualifiés peuvent trouver des réponses à ces questions.

### CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

Le projet a confirmé la grande complexité des relations fraternelles et familiales. De simples tests sont insuffisants pour comprendre les relations entre individus, influencées par les normes sociales. Les relations fraternelles ne peuvent se comprendre que dans le contexte de leur histoire familiale et générationnelle.

La dynamique familiale détermine les modèles relationnels à la fois de chaque enfant en tant qu'individu et de la fratrie en tant que groupe. Les expériences des enfants appartenant à une même fratrie biologique, si elles peuvent varier, ont toujours des répercussions sur la vie dans une « famille SOS ». Il est possible que, dans leur nouveau

cadre de vie, les fratries reproduisent les modalités relationnelles développées dans leur famille. C'est pourquoi il est important que les éducateurs entrent dans l'univers de l'enfant et comprennent quelles ont été ses expériences relationnelles.

En tant qu'histoire reconstruite d'une vie particulière, la biographie est centrale pour la construction de la personnalité. Pourquoi en suis-je arrivé là ? Que signifient mes expériences ? Ce genre de questions obsède tout particulièrement les enfants qui ne peuvent pas grandir dans leur famille d'origine et il leur est souvent difficile de revenir sur l'histoire, fragile, de leur vie. Pour que l'enfant puisse forger sa propre identité, il a besoin qu'on l'aide à comprendre et à interpréter son passé. Les éducateurs sont là pour l'aider à construire son moi. Or, s'ils ne savent pas comment l'enfant placé interprète le monde, cette aide risque d'être vaine. Les professionnels qualifiés doivent décrypter les explications que l'enfant donne de lui-même. L'idéal, pour définir l'approche pédagogique la plus adaptée, est de se référer au vécu de l'enfant, de connaître son passé en relation avec les services de protection de l'enfance.

Les normes sociales influent sur l'importance que nous attachons aux relations fraternelles, et c'est aussi le cas des professionnels dans leur travail éducatif. Ils doivent être conscients de la nature complexe de leur implication personnelle. Une réflexion sur leur propre histoire et expérience de la fratrie est un élément essentiel du processus éducatif.

### DÉCRYPTER LES RELATIONS FRATERNELLES

Des chercheurs de l'université de Coblenz se sont intéressés à une méthode qui faciliterait une compréhension globale et permettrait d'identifier les ressources des enfants et des jeunes, et de connaître leur vision des choses. Ils ne voulaient pas d'une méthode éloignée de l'approche clinique, mais souhaitaient explorer méthodiquement les aspects émotionnels des « diagnosticiens » et leur permettre de trouver une résonance empathique. Pour cela, ils ont opté pour un système de réunions de travail collaboratif. Six réunions ont ainsi été organisées sous la direction de Christian Schrappner et de Michaela Hinterwälder dans les villages SOS des deux pays participants. Les collaborateurs allemands ont ensuite pris part à un atelier sur la méthode puis se sont appropriés la méthode dans leur travail au village SOS.

En Autriche, trois axes majeurs – travail biographique, travail auprès de la famille et compréhension du dossier – ont été définis pour l'accompagnement éducatif des fratries. Ces trois piliers ont ensuite été repris lors des réunions d'examen de situations dans les villages d'enfants SOS.



### MODÈLE DES CONFÉRENCES DE SITUATION

Chacun des villages SOS participant en Autriche et en Allemagne a choisi un cas, dont le dossier a été soigneusement préparé en amont de la réunion de travail collaboratif. Les faits marquants et les liens familiaux de l'enfant concerné ont été reproduits dans un génogramme, complété par des fiches ressources et réseau. Les informations manquantes ont été recherchées pour compléter une chronologie complète de tous les événements de l'histoire familiale. L'histoire du placement a été traitée en parallèle. Lors d'une deuxième phase, le personnel impliqué dans la situation et des spécialistes l'ont analysé en détail en réunion. Les professionnels responsables ont décrit la chronologie, en inscrivant tous les faits marquants sur un grand mur, puis ont évoqué des questions à traiter. La description graphique d'ensemble de chaque cas a permis à chacun de repérer les schémas qui se répétaient.

Les mères SOS, en particulier, ont réservé un accueil très favorable à cette manière inhabituelle de parler, dans un grand forum, des enfants qu'elles accueillent. De leur côté, les professionnels en charge de la présentation ont estimé que la préparation du dossier leur avait permis d'avoir une vision plus globale de l'histoire de la famille et du placement. Tous ont estimé que la possibilité de discuter de la situation avec d'autres collègues, et dans certains cas avec

### OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE LES RELATIONS FRATERNELLES

En 2009, afin de mieux accompagner les fratries et d'en faire une réelle ressource pour la (re) construction de chaque enfant, l'association SOS Villages d'Enfants France a engagé un projet de recherche<sup>12</sup>.

Dans l'objectif de les doter d'outils d'observation et d'évaluation, une équipe de l'université de Toulouse II a accompagné les psychologues des villages d'enfants SOS dans le test de huit questionnaires psychologiques<sup>13</sup>, préalablement sélectionnés sur des critères de pertinence et de fiabilité.

Ces questionnaires proposent des repères variés sur la nature des relations entre frère et sœur : niveaux de coopération et/ou d'hostilité, volonté de pouvoir, de contrôle, existence de chaleur et d'intimité, dominance de l'empathie ou prégnance de rivalité, existence de conflits et développement de modes de résolution...

15 psychologues ont accompagné 167 enfants pour répondre au questionnaire correspondant à leur âge (3 périodes développementales : 0-5 ans, 6-12 ans et 13-18 ans). Les chercheurs ont ensuite recueilli l'avis des psychologues afin d'évaluer l'adéquation de chacun des outils à leurs besoins.

Plusieurs outils se révèlent être de précieux supports d'échange avec l'enfant qui y répond mais aussi avec ses frères et sœurs. Les

psychologues disent pouvoir ainsi aborder des points qui étaient souvent omis voire évités par crainte d'intrusion dans un domaine trop intime. Ils apportent, lorsque les difficultés ont été identifiées, des éléments de compréhension sur ce qui dysfonctionne dans la relation fraternelle.

Une des contraintes majeures de ces questionnaires est qu'ils concernent tous des dyades. Ils n'apportent donc des informations que sur les relations entretenues par un enfant avec l'un(e) des ses frère(s) / sœur(s). Obtenir une image des relations dans l'ensemble de la fratrie, demanderait que chaque enfant réponde au questionnaire autant de fois qu'il a de frère(s) et sœur(s), on imagine le risque de lassitude pour ceux qui ont plus de 2 frère(s) et sœur(s) !

Si une utilisation systématique de ces outils n'est pas envisageable, en revanche cette recherche propose des repères pour des utilisations ciblées comme : lors des 1ères rencontres avec l'enfant pour compléter les rares informations disponibles à l'admission, pour définir des modalités d'intervention dès l'apparition de signes de dysfonctionnement, pour suivre les évolutions dans le temps et l'effet de certaines mesures d'accompagnement... Ces outils seront intégrés dans une « boîte à outils » pour les psychologues des villages d'enfants SOS, au côté d'autres supports (exemple le génogramme, le dessin de la famille...), pour leur permettre de renforcer et diversifier leur accompagnement.

des représentants des services de protection de l'enfance, était très productive. L'étude comparative des différentes situations a ouvert de nouvelles perspectives sur des enjeux fondamentaux des relations fraternelles dans le cadre du placement.

Certaines des perspectives ouvertes lors de ces réunions auront un profond impact sur le travail futur. Les enfants arrivent au village SOS avec un passé et en sont marqués de façon durable. Ils peuvent, avec l'aide de professionnels, porter un regard sur leur propre histoire et mieux la comprendre. Mais, pour que ce soit possible, les enfants doivent être en confiance. Les adultes doivent donc faire de réels efforts pour comprendre leurs histoires de vie et savoir par exemple repérer dans tel trouble de comportement une stratégie de survie plutôt qu'une pathologie.

Dans un scénario idéal, les professionnels aident ensuite l'enfant à travailler sur ses expériences passées et lui offrent la possibilité d'en vivre de nouvelles. L'enjeu pour les professionnels est de découvrir quel type de soutien est le plus adapté.

### COMMENT COMPRENDRE ET SE FAIRE UNE IMAGE PRÉCISE DES RELATIONS FRATERNELLES ?

Pour comprendre les jeunes dont ils ont la charge, les professionnels doivent trouver un équilibre entre deux fonctions différentes : une approche empathique et une vision analytique s'appuyant sur l'avis de spécialistes. Pour développer une vue d'ensemble des relations complexes entre frères et sœurs, ils doivent d'abord élargir leur champ de

vision. Lorsqu'ils ont suffisamment de matériel et une image globale de nouvelles idées et perspectives émergent. Cette démarche professionnelle d'« observation /diagnostique » des fratries suit une procédure spécifique, qui implique d'abord de rassembler les faits et de changer de perspectives. Les équipes doivent aussi savoir penser par hypothèse et revoir leurs théories lorsqu'ils sont en présence de nouveaux éléments.

Enfin, le temps précieux que les professionnels mettent à la disposition des enfants et de leurs histoires est une ressource fondamentale.

### DES CONFÉRENCES DE SITUATION POUR METTRE EN PRATIQUE L'« OBSERVATION/DIAGNOSTIC »

Quelques repères sont cités dans ce projet de recherche pour la mise en œuvre des conférences de situation :

- Les professionnels qui présentent la situation doivent être capables d'en formuler clairement les enjeux. Les participants à la conférence sont directement impliqués dans la prise en charge de fratries pour une partie d'entre eux et pour l'autre, des membres du village d'enfants SOS et des services de protection de l'enfance qui ne travaillent pas directement avec ces enfants. La diversité des points de vue permet d'éviter les clichés dans la manière de percevoir et d'interpréter les choses.
- Les modérateurs doivent avoir suffisamment de distance par rapport à la situation présentée et bien préparer la consultation. Deux à trois heures sont nécessaires pour présenter l'histoire familiale, celle du placement de la fratrie et pour formuler des hypothèses. Après cette étape, on peut raisonnablement penser qu'une ou deux heures doivent être consacrées à l'analyse des enjeux spécifiques à la situation.
- Pour démêler les faits des émotions, il est nécessaire de privilégier une approche progressive alliant plusieurs méthodologies et de visualiser la complexité de la situation. Accepter cette complexité signifie aussi accepter l'ambivalence et la diversité des personnes impliquées. De l'agacement, de l'irritation émergent aussi parfois des idées constructives, par exemple : d'où vient l'énergie dépensée et produite par les comportements incompréhensibles ?
- Les études de cas basées sur l'échange et les recoupements d'idées aident les professionnels à se sentir plus sûrs d'eux et moins stressés dans leur travail. Permettre à la complexité d'exister de manière consciente et contrôlée fait émerger des questions sous-jacentes qui peuvent alors être travaillées.

### RÉSULTATS DE RECHERCHES SUR L'IMPORTANCE DE NE PAS SÉPARER LES FRATRIES

L'objectif principal du projet de recherche conduit par le département de psychologie de l'université de Bari<sup>14</sup> était de mieux comprendre la gestion du groupe fratrie dans le cadre du placement. Le projet s'est aussi penché sur l'état psychologique des enfants, comparé ensuite selon la présence ou l'absence de frères et sœurs au village d'enfants SOS.

Ce qui caractérise les villages d'enfants SOS, entre autres, est l'objectif de reproduire au sein de chaque maison d'accueil un environnement serein et affectueux aussi proche que possible de celui d'une famille. Cela tient non seulement à la présence permanente de la mère SOS, qui est la principale figure d'attachement, mais aussi à la vie commune des fratries dans une même maison. C'est là la force première de SOS Villages d'Enfants et ce qui distingue l'organisation des autres formes de prise en charge alternative. La maison d'accueil constitue une parenthèse temporaire, avec un « avant » et un « pendant », mais aussi et surtout un « après ». C'est pourquoi il est aussi important de planifier le soutien des relations fraternelles dans le futur, y compris après le retour en famille des enfants.

L'analyse des données montre que la présence des frères et sœurs et la décision de maintenir les liens fraternels sont un facteur de protection très fort contre les symptômes psychopathologiques liés à la dépression, qu'ils soient de type cognitif ou comportemental. On constate que le niveau de dépression, de troubles émotionnels et de comportement diminue lorsque le nombre de frères et sœurs présents au village d'enfants SOS augmente. Ce constat particulièrement important, est confirmé à la fois par les questionnaires auprès des enfants et ceux renseignés par les professionnels.



En 2009, les Nations unies ont approuvé les lignes directrices relatives à la « protection de remplacement pour les enfants » : des normes de qualité internationales et européennes (cf encadrés) sont donc désormais disponibles. Les deux instruments comportent des dispositions concernant les fratries. Or, dans la pratique, l'accueil des fratries en protection de l'enfance semble assez éloigné de ces normes de qualité. De fait, dans les systèmes européens de protection de l'enfance, nombreuses sont les fratries qui sont séparées pendant le placement et, trop souvent, les frères et sœurs n'ont pas de contact entre eux. Les pays ne se sont pas officiellement engagés sur cette question et les principes juridiquement contraignants demeurent l'exception.

Les résultats des projets et recherches de SOS Villages d'Enfants élargissent et approfondissent les points soulevés sur la prise en charge des fratries en protection de l'enfance par les normes de qualité. Les articles proposés dans « Parce que nous sommes sœurs et frères », présentent les résultats susceptibles d'améliorer l'accompagnement des relations fraternelles. Pour les acteurs et décideurs du champ de la protection de l'enfance, tout l'enjeu consiste désormais à transposer ces conclusions dans la pratique. Pour ce faire, les recommandations suivantes proposent des repères :

« Les frères et sœurs avec des liens avérés ne devraient en principe pas être séparés dans le cadre d'un placement, à moins qu'il existe un risque évident d'abus ou une autre justification dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Dans tous les cas de figure, tout devrait être fait pour permettre aux frères et sœurs de garder des contacts entre eux, sauf si cela va à l'encontre de leur volonté ou de leur intérêt. »

*(Lignes directrices des Nations unies relatives à la « protection de remplacement » pour les enfants, art.17.)*

« LES FRATRIES NE SONT PAS SÉPARÉES : Les fratries sont prises en charge ensemble pendant le placement hors du foyer familial. Le placement individuel est envisagé seulement si cela est dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cas, le contact est assuré entre les frères et sœurs à moins que cela ne soit contraire à leurs intérêts. »

*(Quality4Children, Standards pour le placement des enfants hors du foyer familial en Europe, Standard 4.)*

### LES BESOINS ET LES ATTENTES DES FRATRIES DOIVENT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT ANALYSÉS

- Les enfants et adolescents qui ont des frères et des sœurs sont capables de comprendre les circonstances de leur placement. Ils doivent être tous informés de leurs droits et des options possibles, en particulier en tant que fratries.
- Les services publics et les structures de protection de l'enfance doivent être attentifs aux besoins des fratries. Une attention systématique doit être portée aux points de vue de chacun des enfants et ce, dès la décision de placement et jusqu'à la fin des mesures de protection. Pour chaque situation, il convient d'examiner soigneusement et de privilégier la possibilité d'un placement commun de la fratrie lorsque cela n'est pas incompatible avec l'intérêt de chacun des enfants.
- Lorsque le placement conjoint n'est pas envisageable, les fratries séparées ont elles aussi le droit de vivre leurs relations fraternelles. Les frères et sœurs doivent pouvoir être en contact direct les uns avec les autres et, le cas échéant, investir et développer leurs relations indépendamment de leurs parents. Leurs rencontres ne doivent pas être exclusivement liées aux contacts avec leurs parents.
- Les frères et sœurs occupent une place importante dans les expériences de vie et pour affronter les difficultés. Pour pouvoir se vivre en tant que fratrie, les enfants doivent disposer de temps et d'espace, y compris en dehors de la présence des adultes qui en ont la charge.
- Les relations fraternelles doivent être encouragées, en particulier en période de rupture biographique et de crise, ainsi que pendant les phases de transition, notamment de la famille d'origine vers le lieu d'accueil, entre la fin de la prise en charge et le retour dans la famille biologique, le passage à une vie indépendante, ou encore en cas de changement de mode d'accueil.
- Les avis de tous, frères et sœurs, doivent être entendus, respectés et pris en considération.

### L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DOIT FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS FRATERNELLES

- Les professionnels doivent développer une « approche compréhensive » afin de gérer la complexité des relations fraternelles et d'évaluer l'importance de chaque relation. Ils doivent s'efforcer de comprendre l'histoire de chaque enfant, de sa fratrie et de sa famille d'origine, et aider les enfants à faire de même. Les relations fraternelles doivent être considérées à la fois dans le contexte de la famille, de la protection de l'enfance et du lieu d'accueil.

- Une attitude participative est fondamentale lorsque l'on travaille avec les fratries. Afin de s'attacher aux besoins et expériences de chaque enfant, la participation de la fratrie doit être renforcée, particulièrement en période de changement, de séparation ou de réunification.
- Les professionnels doivent aider les fratries à comprendre leurs expériences et à développer leurs relations tant du point de vue de chaque enfant que de celui de la fratrie dans son ensemble.
- Les professionnels doivent aider les enfants à définir le type de relation qu'ils veulent avoir avec leurs frères et sœurs et à renégocier leur place dans le groupe fratrie.

### LES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE DOIVENT OFFRIR DES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL FACILITANT LES RELATIONS FRATERNELLES

- L'évaluation et l'accompagnement des fratries doivent s'appuyer sur des connaissances et concepts théoriques. Les professionnels doivent examiner et aider le développement des relations fraternelles de façon systématique.
- Les modalités d'accueil et les ressources doivent être conçues pour faciliter l'accueil des fratries, le travail sur les relations fraternelles et leur dynamique. Ceci implique la mise à disposition de ressources financières et humaines adaptées.
- Le personnel chargé de l'accompagnement doit avoir les qualifications et les compétences nécessaires pour gérer les dynamiques fraternelles. Il doit pouvoir prendre en compte les différentes dimensions en jeu dans la fratrie : individuelle, « entre pairs » et groupale ; le travail avec le groupe doit faire partie des normes d'accompagnement.
- Le thème des relations fraternelles doit être abordé pendant la formation initiale et continue des professionnels membres des équipes éducatives. Des connaissances appropriées doivent être également intégrées dans les formations des autres professionnels concernés, en particulier ceux impliqués dans les processus de décision de placement.

### LA PROTECTION DE L'ENFANCE DOIT ASSURER UN CADRE APPROPRIÉ

- La situation des fratries pendant le placement doit être plus visible, en particulier la question du placement conjoint ou séparé. Dans chaque pays, le placement des fratries doit faire partie des statistiques de la protection de l'enfance.



- Les besoins des fratries doivent être pris en compte dans l'offre et la planification des services. L'accompagnement des fratries doit être solidement ancré dans les projets de service, les normes de prise en charge socio éducatives et dans la planification du processus de placement.
- Chaque pays doit proposer un éventail de modes d'accueil adaptés au placement conjoint des fratries. Il doit exister un nombre suffisant de structures et dispositifs adaptés pour un accueil conjoint de fratries.

La reconnaissance officielle des fratries est renforcée dès lors que les recommandations des lignes directrices de l'ONU sont transposées dans la législation nationale, ainsi que dans les pratiques de la protection de l'enfance. Les recherches et rencontres d'experts renforcent la mobilisation autour des fratries pour lesquelles sont prises des mesures de protection.

## RELATIONS FRATERNELLES : RISQUES ET RESSOURCES DANS LE CADRE DU PLACEMENT



Dans la vie d'un enfant placé, les relations fraternelles sont essentielles. Elles sont aussi ambivalentes et peuvent, tout à la fois, constituer une ressource ou un frein au développement.

**Q**ue représentent les relations fraternelles pour les enfants et les jeunes placés ? Les associations SOS Villages d'Enfants de trois pays (Allemagne, Autriche et France) se sont penchées sur cette question dans le cadre de plusieurs projets de recherche et d'un colloque<sup>15,16,17</sup>. Leurs principales conclusions sont résumées ci-après.

Les relations entre des frères et sœurs placés ne sont pas foncièrement différentes de celles des autres enfants.

« Cependant, on peut supposer que les conditions de vie avant et pendant le placement comportent davantage de risques psychosociaux et développementaux que ce n'est le cas dans d'autres contextes. »

*(Leitner, Loch et Sting, 2011, 15)*

Il est évident que, dans le cadre du placement, les relations fraternelles ont une grande importance comme ressource et source de résilience, que les fratries soient placées ensemble ou séparées. Frères et sœurs peuvent s'assurer un soutien mutuel et une forme de sécurité dans les situations difficiles comme pendant la phase de transition entre la famille d'origine et le nouveau cadre de vie.

## TROUVER STABILITÉ ET SOUTIEN DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

De nombreux entretiens avec des jeunes placés dans des familles d'accueil ou d'autres modes de prise en charge, réalisés par les chercheurs de l'université de Siegen, ont montré que les liens fraternels sont souvent la seule constante dans des biographies marquées par de fréquents changements et ruptures. Ils constituent également une ressource très précieuse après le placement.

Pour la plupart des enfants, les débuts en village d'enfants SOS, comme dans n'importe quelle autre structure d'accueil, sont placés sous le signe du chagrin et de la séparation. Dans le même temps, ils doivent trouver leurs repères dans leur nouvel environnement et s'habituer aux personnes qui les prennent en charge. C'est donc sans surprise que tous les enfants interrogés par Corinna Petri, Kristina Radix et Klaus Wolf<sup>15</sup>, dans le cadre de leur étude de cas, déclarent que le fait d'être placés avec leurs frères et sœurs les a aidés à se sentir moins abandonnés en cette période de confusion. Du point de vue des enfants, des adolescents comme des adultes qui ont été séparés de leur famille, le placement conjoint leur a visiblement permis de continuer à se vivre comme une famille et de s'adapter plus facilement à leur nouvelle situation.

L'étude de Leitner, Loch et Sting le confirme : toutes les fratries étudiées sont plus attachées à leurs frères et sœurs biologiques qu'à leurs fratries sociales\*. Cette différence est particulièrement sensible dans les moments critiques, comme l'accueil d'un enfant dans la « famille SOS ».

Michael a été placé dans la famille SOS où vivait déjà son frère Patrik. Michael se souvient de son arrivée : ... « On m'a tout de suite donné une chambre et tout le monde voulait la partager avec moi, mais j'ai choisi Patrik » ... Michael avait le choix entre plusieurs 'frères SOS', mais il a choisi son frère Patrik.

(Leitner, Loch et Sting, 2011, p. 166f)

\* Les termes « fratrie sociale » ou « fratrie SOS » font référence aux enfants qui vivent dans la même maison (ou « famille SOS ») au sein du village d'enfants, sans pour autant être frères et sœurs biologiques.

La fratrie biologique est synonyme de soutien affectif et social fort, comme le raconte le même Michael à propos de ses frères et sœurs qui ne vivent pas au village d'enfants SOS :

« Depuis la mort de papa, mes frères et sœurs viennent me voir, et je vais beaucoup mieux quand ils me rendent visite. »

(Leitner, Loch et Sting, 2011, 187)

Les frères et sœurs sont des « soutiens mutuels » importants et « compensent la perte des parents dans le contexte de placement. »

(Leitner, Loch et Sting, 2011, 188)

Dans plusieurs fratries étudiées, les relations se caractérisent par des liens de confiance étroits et intimes. Les frères et sœurs sont les garants de la continuité, des « partenaires » partageant des expériences communes avec la famille d'origine et, souvent, les premiers vers lesquels ils se tournent en cas de difficultés, de problèmes affectifs et de questions sur des sujets personnels.

## PARTAGER UNE HISTOIRE COMMUNE

La relation fraternelle est aussi une ressource importante pour les adultes qui ont été placés dans des structures de protection de l'enfance. La recherche<sup>22</sup> réalisée par Annick-Camille Dumaret pour SOS Villages d'Enfants France, l'une des rares sur le sujet, le confirme. Les données ont été recueillies par questionnaires et lors d'entretiens auprès de 123 anciens du village d'enfants SOS de Marseille, âgés de 23 à 50 ans au moment de l'étude. Ils ont davantage de contacts avec ceux de leurs frères et sœurs qui ont partagé leur vie au village SOS : 70 % d'entre eux ont des contacts hebdomadaires ou mensuels, contre 48 % avec leurs frères et sœurs qui n'ont pas vécu au village d'enfants SOS.

Le soutien qu'apporte la présence des frères et sœurs pour traverser les événements de la vie ne devrait pas être sous-estimé. Les fratries partagent la même histoire et ont traversé les mêmes épreuves. Les enfants ont souvent dû se protéger les uns les autres pour faire face à l'insuffisance ou l'absence d'attention et de soins prodigués par leurs parents. Pendant leur placement, les enfants donnent à voir et rejouent parfois les fonctions assignées et le mode relationnel instauré au sein de leur famille. Avec l'aide de professionnels expérimentés, ils réussissent à comprendre leur expérience et se (re) constituer leur propre histoire<sup>17</sup>.



Mais même si les enfants d'une même fratrie ont une histoire commune, chacun d'eux l'a vécue à sa manière et tous n'ont pas les mêmes besoins au même moment, besoin d'individualité et besoin de groupe. L'accompagnement doit permettre une prise en charge différenciée et évolutive, adaptée aux besoins de chaque enfant. Les accompagnements aux rendez-vous extérieurs, le choix des activités extrascolaires, des vacances, les invitations des copains, les « petits rendez-vous pour dire quelque chose ou ne rien dire » sont autant de moments pour que chacun se sente reconnu en tant qu'individu.

L'expérimentation du rapprochement et de la prise de distance dans les relations fraternelles permet à l'enfant de donner sens à son parcours.

Beaucoup de frères et sœurs apprécient les contacts étroits pendant l'enfance et l'adolescence, car en tant que pairs, ils remplissent un rôle que les adultes ne peuvent pas jouer. Par exemple, les frères et sœurs trouvent souvent plus facile de parler entre eux de leurs expériences et de leurs sentiments que dans le cadre d'une relation inégale avec les adultes qui les accompagnent. Ils préfèrent parfois apprendre les uns des autres plutôt que de demander aux adultes. Dans ce sens, les relations fraternelles, de type égalitaire, constituent une base certaine pour expérimenter la construction de liens sociaux.<sup>18</sup>

## OÙ EST MA PLACE ?

La personnalité se construit entre les deux pôles du social et de l'identitaire, entre le « nous » et le « je ». En cela, la fratrie est déterminante dans le processus de développement de l'identité.

Chaque enfant peut, lorsqu'il est confronté à de nouveaux modes de vie et de relations, s'autoriser à renégocier sa place dans la fratrie. Dans une « famille SOS », il peut expérimenter de nouvelles stratégies et, sous le regard bienveillant de l'équipe, retrouver l'estime de soi. Cependant, en cas de crise grave ou d'événement imprévu, les relations nouvellement établies peuvent être mises à l'épreuve et l'enfant être tenté de recréer le mode de rapport initial. Mais même si les changements semblent longtemps fragiles, l'enfant est doté d'une autre expérience pour faire face<sup>17</sup>.

Pour les jeunes accueillis en protection de l'enfance, difficile de répondre à la question « où est ma place ? ». Dans le territoire confus entre la famille d'origine, éventuellement une ou des familles d'accueil, d'autres lieux d'accueil et une « famille SOS », la fratrie offre une identité de groupe et une permanence des liens dont les enfants ont un besoin absolu.

Savoir « d'où je viens » est tout aussi essentiel. Si la communication avec les parents est difficile ou impossible, les enfants peuvent avoir du mal à répondre à cette question.



Du fait de leur histoire commune, frères et sœurs sont là pour donner des informations sur la famille et les événements du passé. Les relations fraternelles contribuent à trouver un sens au passé et à l'analyser.

Il n'y a toutefois pas toujours d'histoire commune. Quand une fratrie qui se connaît peu ou pas du tout est réunie, ses membres doivent apprendre à se connaître. Si de nouveaux frères et sœurs arrivent ou si l'un d'eux retourne dans la famille, il faut réfléchir à la situation avec tous les enfants : fratrie biologique, autres enfants de la « maison SOS » et frères et sœurs arrivant ou partant. Pour que l'intégration ou la séparation aient toutes leurs chances de réussir, les jeunes doivent être inclus dans le processus.

« Les institutions qui ont une culture de la négociation disposent de moyens précieux pour relier les expériences et les besoins des fratries en tant que groupe, tout en développant la fraternité de manière participative. »  
(Leitner, Loch et Sting, 2011, 179)

### CHANGER LES SCHÉMAS RELATIONNELS

Si les parents sont en difficulté pour assumer leurs responsabilités envers leurs enfants, alors les membres de la fratrie deviennent souvent les uns pour les autres les figures d'attachement les plus importantes. Une séparation au moment du placement peut exacerber la crise. Dans ce genre de situation, les enfants dépensent énormément d'énergie pour rester en contact avec leurs frères et sœurs. S'ils n'ont pas de contact qui leur permettent de prendre part à la vie de leurs frères et sœurs, leur inquiétude grandit. Cette «tache» dans leur vie absorbe alors l'énergie vitale dont ils ont définitivement besoin pour s'adapter et grandir.

L'une des préoccupations souvent évoquées par les éducateurs à propos des fratries accueillies ensemble est la persistance de modèles de comportements acquis et inadaptés. Les aînés peuvent par exemple avoir l'habitude d'assumer des fonctions parentales qui déterminent leurs actions et modèlent leur personnalité. Leurs possibilités de développement sont alors limitées. Le projet de Siegen a montré que, parfois, le simple fait de séparer une fratrie ne suffit pas pour soulager les aînés de leur sens des responsabilités et des pressions qui les accompagnent. La situation initiale a peut-être disparu, mais le problème reste entier.

Un placement commun permet au contraire une transformation progressive des dysfonctionnements liés à la répartition des rôles. Quand, dans la vie de tous les jours, des adultes prennent le relais, les aînés peuvent se rendre compte que les plus jeunes s'en sortent bien sans eux et ils ont alors moins de mal à se concentrer sur leurs propres besoins. L'expérience a montré que se limiter à priver les enfants « parentifiés » de leurs responsabilités ne fonctionne pas. Prendre soin des plus jeunes est devenu partie intégrante de leur personnalité, les aînés doivent se débarrasser progressivement de cette responsabilité. Les professionnels doivent faire preuve d'une grande sensibilité pour engager et soutenir ce processus. S'ils y parviennent, les éléments stressants de la relation fraternelle sont réduits et les aspects positifs se développent. Du point de vue de l'enfant, ce genre de changement est bien souvent la première chance d'une vie de famille positive.

### COMPOSER AVEC L'INFLUENCE DES PARENTS

Les enfants placés se trouvent entre leur famille d'origine et le lieu qui les accueille. Les chercheurs de Siegen ont montré que la nature des contacts entre des frères et sœurs séparés est souvent liée à la relation parents-enfant. Si le contact est rompu entre les parents et le village d'enfants SOS, le plus souvent la fratrie en est affectée. En tant qu'enfants, ils dépendent en premier lieu des décisions des



adultes, y compris lorsqu'ils souhaitent avoir des contacts avec leurs frères et sœurs qui vivent ailleurs.

Nombre d'enfants sont victimes de discrimination de la part de leurs parents. Le traitement inégalitaire devient évident quand les parents demandent le retour d'un enfant dans la famille. Ce genre de comportement peut être une épreuve douloureuse pour ses frères et sœurs qui se demandent pourquoi leurs parents l'ont choisi et pas eux. En même temps, ils ont peur d'être séparés les uns des autres.

Toutes les relations fraternelles ne sont pas synonymes de proximité et d'affection. La pauvreté matérielle et un comportement agressif des parents, par exemple, semblent favoriser les relations où frères et sœurs se sentent en compétition. Mais même des relations conflictuelles peuvent être ambivalentes : au-delà de la jalousie et l'envie, frères et sœurs se sentent solidaires et se préoccupent les uns des autres.

Les modalités d'organisation des villages d'enfants SOS offrent de multiples possibilités de travailler sur ces ambivalences, sur les rapports de places et d'autres problèmes majeurs liés aux relations fraternelles. Ainsi lorsque frères et sœurs sont hébergés dans maisons d'accueil différentes au sein du village SOS, ils peuvent se voir tous les jours sans cependant avoir à partager le quotidien dans le même lieu. Possibilité leur est ainsi donnée de garder ce contact et de choisir l'intensité de leurs relations.

### CHEMINER VERS L'INDÉPENDANCE

Le plus souvent, les jeunes placés sont contraints à prendre leur indépendance plus tôt que les jeunes qui vivent dans leur famille d'origine. Les conditions générales de la protection de l'enfance (âge limite de 18 ans, par exemple) ne se sont pas adaptées aux évolutions de la société dans des domaines comme l'éducation, le travail ou le logement. C'est pourquoi

« des mesures institutionnelles et juridiques ... qui soient adaptées aux répercussions de l'évolution de la société et au prolongement de la phase adolescente sur la protection de remplacement »  
(Leitner, Loch et Sting, 2011, 1)

sont souhaitables.

Par ailleurs, la séparation peut être vécue comme une perte, un déchirement lorsqu'un(e) jeune devenu(e) indépendant(e) quitte sa maison et laisse ses frères et sœurs au village d'enfants SOS. Une jeune fille prise en charge dans un village SOS raconte comment elle a vécu le départ de son frère aîné :

«J'ai vraiment peur de perdre mes frères et sœurs aussi, ou toute autre personne dont je suis proche.»  
(Leitner, Loch et Sting, 2011, 191)

La transition vers l'indépendance d'un jeune demande un accompagnement par des professionnels qualifiés pour aborder la question de la séparation et préparer tout autant les jeunes qui partent que ceux qui restent.

### « FRATRIES SOCIALES » : COHABITER ET GRANDIR ENSEMBLE<sup>17</sup>

Du fait des décisions de placement et du cycle de vie des fratries, deux fratries peuvent être amenées à vivre dans la même « maison SOS ». Le partage d'une situation d'accueil similaire sur un même lieu, dans un temps commun avec des références adultes identiques crée les conditions d'un nouveau cadre de socialisation, ouvre la possibilité de constitution d'un ensemble de relations diversifiées. Mais il existe une part de construction, de créativité et d'alchimie (au sens d'une suite complexe de réactions et de transformations) dans la mise en œuvre et la nature du lien qui se crée.

Le lien s'établit d'abord sur la dimension de co-résidence, c'est « le vivre au village SOS, puis sous le même toit » qui détermine le sentiment d'appartenance. Les enfants se sentent chez eux, même en l'absence de la mère SOS. Ils investissent leur territoire : « c'est notre maison, notre jardin, ma chambre, mes jouets ». Ils participent et s'impliquent dans les événements « familiaux », les anniversaires comme Noël.

Les enfants intègrent la stabilité des lieux, des adultes mais aussi des enfants : que ce soit les frères et sœurs ou non, ils ne changent pas, ce sont les mêmes pour longtemps. Après leur départ, les plus grands reviennent, gardent des liens avec les enfants de la maison, ceux du village SOS ...

Cependant, cette continuité est remise en question à chaque audience, lors de l'arrivée à la majorité de l'aîné... Chaque visite familiale interroge aussi les enfants sur le placement, et nécessite du temps pour rassurer, rétablir les règles, recréer le groupe.

### SE FAIRE SA PLACE ET ÉCRIRE UNE HISTOIRE COMMUNE<sup>17</sup>

Du fait des circonstances, du « moment » de la rencontre des « histoires familiales », les débuts de la cohabitation peuvent être difficiles. À l'arrivée d'une nouvelle fratrie, un phénomène « d'écho » de situation et de réactivation d'émotions enfouies peut produire la manifestation de réactions défensives. Au début, les sentiments de jalousie et rivalité s'expriment tant par rapport à la mère SOS qu'au territoire que constitue la maison.



La composition créée par deux fratries qui partagent leur vie au quotidien n'est jamais anodine : la cohabitation d'histoires familiales trop en miroir ou de fratries ayant connu de multiples placements n'est pas sans risque. La gestion du quotidien devient difficile quand deux fratries se posent en « dualité ».

Il est essentiel de préparer avec soin la cohabitation, car l'arrivée d'une nouvelle fratrie bouleverse un équilibre établi. Les enfants se feront d'autant mieux à cette idée qu'ils auront le temps nécessaire pour recevoir l'information et auront été associés à la préparation et l'aménagement des espaces ; cela permet aussi d'apprendre à faire des concessions.

Des déplacements des limites et des frictions sur les frontières s'opèrent : la cohabitation enrichit les possibilités en même temps qu'elle peut augmenter les difficultés<sup>17</sup>.

### LA COHABITATION, SUPPORT D'APPRENTISSAGE DU LIEN SOCIAL

Chaque fratrie a son histoire, dans sa famille, éventuellement dans un placement précédent. Une autre histoire débute dans la cohabitation, avec ce qu'elle ajoute d'événements, de sentiments et d'émotions. Progressivement, le « mixage » des enfants pour s'amuser, se confier, conduit à l'émergence d'une relation de proximité, « d'expériences de sentiments fraternels »<sup>18</sup>. Avec les mouvements d'arrivée et départ, la cohabitation s'inscrit dans un processus dynamique de construction et de évolution des relations. La cohabitation de plusieurs fratries élargit encore l'éventail des interactions possibles, et lorsqu'une forme de « compatibilité » existe, c'est un formidable levier d'évolution<sup>17</sup>. Les relations entre les enfants, à même de s'offrir entre eux reconnaissance et soutien sans que tout ne doive provenir des adultes, ouvrent aussi sur l'autonomie. Quoi qu'il reste à l'âge adulte de ces moments de vie quotidienne partagée, des souvenirs forgés, la possibilité de relations futures sécurise, fédère et transmet de la force et de « l'envie de vivre » au présent.

Chaque enfant porte un regard sur lui-même, ou se sait regardé par les autres, à propos de deux « maisons » : sa famille d'origine et une nouvelle « famille » composite, avec des frères et sœurs, d'autres enfants, d'autres adultes. Le rôle des professionnels, et centralement de la mère SOS, est d'être doublement attentif à chaque fratrie, dans son identité propre, et à chaque enfant en train de construire sa propre identité.

### UN PETIT RISQUE POUR UNE GRANDE CHANCE<sup>18</sup>

La combinaison d'une durée et d'un espace défini ainsi qu'une référence adulte partagée mettent à l'œuvre un processus de socialisation fait d'échanges, de négociations, de conflits, d'ajustements qui engagent aussi des enjeux identitaires : du lien social se construit.

Le travail autour de l'individualisation a des effets structurants sur le groupe, mais l'équipe doit en permanence évaluer le salutaire et le délétère dans ce qui est « fraternel » pour rétablir des équilibres toujours instables. Accompagner des fratries ajoute de la complexité tout en multipliant les ressources pour le développement de chacun.

### PRENDRE UNE NOUVELLE PLACE

La reconfiguration du groupe offre l'opportunité d'une nouvelle redistribution des rôles au sein de la fratrie et de la maison. La première conséquence est le changement de position dans l'échelle des âges ou de l'équilibre garçons-filles. Un membre de l'autre fratrie peut devenir un alter ego, un « grand frère » ou une « petite sœur », ce qui permet d'expérimenter un ou des rôles nouveaux et/ou inédits.

L'organisation de l'espace, le réaménagement des « territoires » doivent être négociés : qu'en est-il de l'espace de chacun et du territoire commun ? À quels moments ? Car effectivement, le rythme des uns n'est pas celui des autres, pas seulement le rythme biologique d'ailleurs mais aussi celui des relations à la famille par exemple.

## LES DÉFIS ÉDUCATIFS DE LA PRISE EN CHARGE DES FRATRIES



L'accueil conjoint des fratries dans le cadre de la protection de l'enfance est une chance mais comporte aussi des risques pour le développement de l'enfant. En Allemagne, en Autriche et en France, des travaux de recherche ont montré que la dynamique de groupe et les processus de développement des fratries peuvent être influencés et évoluer avec l'accompagnement des professionnels.<sup>15,16,18,19</sup>

Ces études se penchent sur les défis auxquels les professionnels doivent faire face au quotidien.

**D**ans un village d'enfants SOS, ce sont d'abord les mères SOS qui sont en première ligne et influent sur le développement des relations fraternelles. Outre le cadre formel d'accompagnement des fratries, une étude de cas réalisée par l'université de Siegen a montré qu'en Allemagne, la plupart des mères SOS ont leur « programme personnel », plus ou moins explicite. Les autres collaborateurs jouent également un rôle et toutes les conceptions individuelles peuvent être différentes les unes des autres. Qu'ils le veuillent ou non, les professionnels de la prise en charge, avec leur expérience, ont une influence sur les enfants. Pour ces derniers, il est donc préférable que cette influence soit consciente et positive.

## ACCEPTER LES COMPLEXITÉS RELATIONNELLES

Les constellations fraternelles qui se côtoient dans le cadre du placement sont très variées. Outre les fratries classiques, on trouve des fratries avec des demi-frères et des demi-sœurs, des frères et des sœurs nés après l'éclatement de la famille, sans oublier les « fratries SOS », qui sont parfois assimilées aux fratries biologiques. Toutes ces constellations soulèvent des défis éducatifs spécifiques.

Qu'ils vivent ensemble ou séparément, les frères et sœurs, comme les parents, sont des figures d'attachement souvent importantes pour les enfants et jeunes placés. Ils jouent aussi un rôle primordial dans le développement de la personnalité. En plus de la coopération avec les parents, les actions éducatives axées sur les fratries sont essentielles comme le notent les chercheurs de l'université de Klagenfurt, qui ont interrogé les professionnels, les enfants et les adolescents sur leurs relations fraternelles. Le travail éducatif avec les fratries vise toujours à orienter les relations fraternelles de manière à favoriser au mieux leur développement.

## RÉSERVER DU TEMPS ET DE L'ESPACE POUR LE PARTAGE

Afin que les relations fraternelles soient facteur de stabilité, il est nécessaire que les enfants disposent de temps et d'espace pour chacun et en tant que groupe comme le montrent les travaux des universités de Siegen et de Klagenfurt. Être ensemble et partager librement, sans la présence systématique d'adultes et de leur intervention éducative, renforcent l'identité de la fratrie en tant que groupe. Un projet français parvient aux mêmes conclusions<sup>20</sup>. Les membres de la fratrie sont des pairs, ils partagent des expériences de vie proches, en échanger entre eux leur permet d'accepter plus facilement leurs sentiments tout autant que l'aide des autres. Les professionnels doivent être conscients de l'importance que les frères et sœurs ont les uns pour les autres en particulier du fait de leur expérience commune de séparation et de perte. À eux de mettre en place un cadre qui préserve la continuité et le caractère intime de la relation fraternelle.

## PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FRATRIES SÉPARÉES

La solidarité entre frères et sœurs n'est pas qu'une question de liens biologiques. L'étude de l'université de Siegen montre que les fratries séparées doivent pouvoir se retrouver et avoir une expérience positive de leurs re-

lations. SOS Villages d'Enfants offre la possibilité que les frères et sœurs vivent dans des maisons d'accueil différentes au sein du même village SOS si les équipes le jugent nécessaire pour le développement des enfants ou si la taille de la fratrie ne permet pas l'accueil conjoint. Même si les enfants sont géographiquement proches, les adultes doivent garder à l'esprit qu'ils doivent encourager les relations entre eux. Pour les fratries séparées et géographiquement très éloignées, une coordination et un soutien professionnels sont d'autant plus importants. Les obstacles (problèmes d'organisation, etc.) étant fréquents, on ne peut pas exiger des enfants qu'ils prennent seuls l'initiative de rester en contact, faute de quoi la relation risque de se déliter ou l'entraide entre frères et sœurs de ne pas se développer. Pour éviter ce genre de risques, le développement des relations fraternelles doit être pris en compte au moment de planifier le placement.

## INTÉGRER L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE D'ORIGINE

Les chercheurs autrichiens ont noté que

« pour les fratries, vivre dans une « famille SOS », c'est vivre dans deux familles. »  
(Leitner, Loch et Sting 2011, 161)

De par la présence permanente de leurs frères et sœurs, les enfants placés dans une « famille SOS » ont en permanence conscience de leur famille d'origine. La dynamique de la relation fraternelle et ses effets sur le développement individuel de chaque enfant ou jeune s'inscrivent entre deux pôles : la famille d'origine et le lieu de placement. C'est seulement dans ce champ de forces, souvent opposées, qu'il est possible de les comprendre et de proposer un accompagnement professionnel. L'histoire et la dynamique familiale déterminant l'expérience individuelle de chaque enfant et de la fratrie en tant que groupe, il est inévitable que les enfants soient influencés par les schémas relationnels qui prévalaient dans leur famille d'origine. L'équipe autrichienne précise que :

« La famille d'origine continue de compter pour les fratries placées, même si elles n'ont pas de contact avec leurs parents et/ou leurs frères et sœurs biologiques pendant des années. En d'autres termes, malgré l'absence de visites, l'importance de la famille biologique ne se dément pas pour les enfants et les adolescents placés [...]. »  
(Leitner, Loch et Sting 2011, 161)

Aux éducateurs de relever le défi !



## RÉPONDRE À DES BESOINS DIFFÉRENTS

L'étude de Siegen montre que tous les membres d'une fratrie biologique n'ont pas forcément la même image de leurs parents. Pour la fille aînée, par exemple, la mère était une femme solide, alors que le benjamin gardera le souvenir d'une mère débordée à laquelle il n'a pas pu s'attacher. Dans ce cas de figure, il n'existe pas de décision standard applicable à toute la fratrie pour ce qui concerne leurs relations avec leurs parents. Ce qui peut être bien et juste pour un enfant peut être stressant et inutile pour son frère ou sa sœur.

Si tous les enfants ne partagent pas le même désir de contact, il peut y avoir des conflits au sein de la fratrie, ainsi qu'entre la famille d'origine et la « famille SOS ». Pour les professionnels, toute la difficulté consiste à identifier les sentiments et les besoins de chaque enfant et à proposer des réponses appropriées. L'histoire personnelle doit être prise en compte pour essayer de comprendre le comportement de l'enfant ; il faut être conscient que tous les enfants d'une même famille ne vivent pas forcément la séparation de la même manière.

## TRANSFORMER LES RÔLES ACQUIS

Souvent, l'enfant assumait dans sa famille d'origine un rôle et une fonction qui l'ont aidé, ainsi que ses frères et sœurs, à survivre. Ce n'est pas parce que ses conditions de vie changent que les modèles relationnels qui les accompagnent normalement sont automatiquement remis en cause. Des aînés « parentifiés » pendant des années

ont, par exemple, parfaitement intégré le modèle comportemental associé à leurs fonctions parentales. Leur estime de soi repose sur leur rôle d'« éducateur » ; ils ont développé des compétences supérieures à la moyenne dans certains domaines et ont l'habitude des responsabilités. Or, s'ils continuent sur cette voie, leurs possibilités de développement personnel s'en trouveront limitées sur le long terme. Les professionnels ne doivent pas l'oublier.

Les chercheurs autrichiens expliquent comment les mères SOS atténuent les éléments stressants pour les enfants « parentifiés » sans pour autant détruire ce qui constitue le socle de leur estime de soi. Éviter de les priver de toutes les fonctions qu'ils exerçaient, se mettre d'accord sur un « partage des tâches » et leur laisser des responsabilités modérées constituent un bon point de départ. Le fait d'être soulagé d'une partie de sa charge et de se rendre compte que ses frères et sœurs plus jeunes s'en sortent bien permet à l'enfant « parentifiés » de se concentrer davantage sur ses propres besoins.

## S'ADAPTER QUAND LA FRATRIE FAIT BLOC

Un des objectifs de la prise en charge éducative est donc de resituer l'enfant dans son « rôle d'enfant » mais aussi « à sa place » dans sa fratrie. Mais il arrive que le placement déclenche des mécanismes de repli de la fratrie, un déploiement d'agressivité et parfois un phénomène de mobilisation contre les adultes.

Après une période de « lune de miel » observée au début du placement, les professionnels doivent parfois tolérer, pendant un temps, un fonctionnement de type « clanique » pour conforter la fratrie dans son rôle protecteur et gagner la confiance des enfants. Cette période instable est plus ou moins longue et dans certains cas jamais achevée. En effet, comme le note Régine Scelles<sup>19</sup>, dans ses recherches sur SOS Villages d'Enfants en France, lorsque la fratrie a vécu des attachements très insécurisants et subi une discontinuité de soins psychiques et corporels, une violence fondamentale est constituante du lien à l'autre. Les enfants sont dans l'indifférenciation, se réfugient dans l'utilisation de codes, de manières de parler qui, ostensiblement, écartent l'adulte perçu comme menaçant. Ils sont soudés dans un « anti-modèle » dont le dénominateur commun est la violence. Se désolidariser pour s'adapter, s'attacher à l'accueillante, c'est risquer d'être rejeté, de perdre sa place dans sa fratrie.

L'enjeu éducatif est alors double. Il s'agit de faire en sorte que le frère/la soeur apparaisse comme un autre sujet, ni trop différent, ni trop semblable, avec lequel il est possible d'établir un lien où chacun conserve son identité propre. Ce processus de différenciation est nécessaire pour que la violence laisse place à d'autres formes d'interactions : pactiser, rivaliser ... Parallèlement, il faut accepter et connaître les signes d'appartenance à la fratrie et à la famille, afin que l'enfant s'autorise à investir l'accueillante et le placement.

### DÉVELOPPER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Une approche participative est essentielle dans le travail éducatif pour mieux appréhender les besoins et les expériences des enfants et des jeunes. La séparation, comme l'intégration, sera mieux vécue si la fratrie est impliquée dans les processus de décision, notamment lorsqu'il est question du retour de l'un d'eux dans la famille, du départ des aînés pour une vie indépendante ou de l'accueil d'autres fratries dans la maison.

L'approche participative est aussi indispensable pour prendre en compte les mémoires familiales et la compréhension qu'en ont les enfants et les jeunes. Les professionnels doivent travailler à partir de récits sur l'expérience familiale, plus ou moins longs, avec chaque enfant individuellement et avec l'ensemble de la fratrie. Ainsi, enfants et éducateurs font activement le lien entre l'histoire familiale, la vie d'avant et la vie actuelle au village d'enfants

SOS, et sa propre histoire. Ce travail a un effet libérateur et crée un sentiment d'identité. Les professionnels sont ainsi mieux à même de comprendre les dynamiques au sein de la famille et entre les membres de la fratrie. Les enfants peuvent aussi porter un nouveau regard sur leur vie et leur avenir, en prenant conscience des différentes versions et histoires racontées par les autres.

### ACCUEILLIR DES ENFANTS DE DIFFÉRENTS HORIZONS DANS UNE MÊME « MAISON SOS »

Accueillir des enfants avec des expériences différentes de placement pose des exigences particulières aux professionnels. Ils doivent mettre en place, avec les enfants, une communauté stable, où tous ont le sentiment d'être acceptés alors que dans le même temps, ils doivent faire face aux dynamiques que les enfants apportent de leur famille d'origine.

Dans ce contexte, la composition de la « famille SOS » a une importance toute particulière. L'âge des enfants, leur niveau de développement et de conscience peuvent avoir une influence positive ou négative sur les modèles comportementaux et leur manière d'interagir avec les autres. L'équipe de Siegen a rencontré des enfants qui, dans la « famille SOS », arrivent à assumer leurs rôles antérieurs autrement lorsqu'ils ne sont pas soumis à des demandes trop fortes, tandis que d'autres saisissent l'occasion de s'essayer à de nouveaux rôles.

Réunir plusieurs fratries ne va pas sans risque et notamment celui d'un phénomène de transfert entre les fratries. Si les répercussions de ces constellations ne sont pas suffisamment prises en compte, l'équilibre des enfants peut en être affecté. Les souvenirs et la réactivation d'événements traumatisants peuvent faire resurgir un fort sentiment d'insécurité. Les enfants qui ont, dans leur famille d'origine, été victimes de négligence et de traitement inégalitaire peuvent avoir le sentiment que « la nouvelle sœur SOS » me prend ma mère SOS, comme ma petite sœur m'a volé ma mère pendant des années ! ». Cependant, les effets potentiellement perturbants peuvent être limités avec des explications appropriées et une attention aux expériences passées des enfants.

Les professionnels en charge des fratries ont besoin d'être soutenus dans leur travail exigeant d'accompagnement du développement des relations fraternelles ; ce thème est développé dans l'article suivant.





# CADRE DE TRAVAIL ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES POUR ACCOMPAGNER LES FRATRIES

Permettre aux fratries de vivre ensemble pendant le placement est l'une des spécificités de SOS Villages d'Enfants. Cet article fait le point sur les compétences de base dont les professionnels ont besoin pour aider chaque enfant à développer des relations positives avec ses frères et sœurs.

**A**u sein du village d'enfants SOS, chaque maison ou « famille SOS » bénéficie de l'appui d'une équipe psycho-éducative. La mère SOS est la « personne ressource » pour tout ce qui concerne les aspects éducatifs au quotidien. Les relations jouent un rôle central. Comme le montre la recherche sur les fratries réalisée par Klaus Wolf, Corinna Petri et Kristina Radix (université de Siegen) à partir d'une étude de cas,<sup>15</sup> les enfants trouvent dans leur « famille SOS » un cadre stable, protecteur et respectueux qui favorise leur capacité à accepter le placement et l'aide proposée. Gérer le quotidien est toutefois un défi permanent pour les professionnels. Quelle que soit leur fonction, ils cherchent tous le meilleur moyen de travailler avec des enfants dont l'histoire douloureuse peut être la cause de difficultés. La vie de la « maison SOS » se construit avec la participation de tous et l'association des familles d'origine est recherchée lorsque c'est possible.

La prise en charge de type familial de SOS Villages d'Enfants s'inscrit dans un cadre professionnel, où la mère SOS et les autres membres de l'équipe peuvent s'appuyer sur des mécanismes de soutien, et notamment un dialogue permanent au sein de l'équipe, des activités de conseil professionnel et des consultations externes. Dans ce cadre, les procédures et recommandations de prise en charge des fratries exigent de la part des professionnels une grande vigilance. L'accueil conjoint des fratries peut être bénéfique pour le développement des enfants comme pour leur prise en charge au quotidien. Si, dans l'idéal, frères et sœurs se soutiennent mutuellement, il n'est pas rare de constater des

difficultés quand plusieurs fratries, dans la même « maison SOS », interagissent de façon intense. Le défi pour les professionnels est alors de réussir à créer un équilibre de vie pour les fratries biologiques et cohabitantes, en impliquant chaque enfant dans une dynamique de groupe complexe. Travailler sur des sentiments, - comme la jalousie, la rivalité et l'hostilité est essentiel tout autant pour instaurer une vie quotidienne normale dans la « maison SOS » que pour que chaque enfant puisse vivre ses relations fraternelles comme une ressource positive.

D'après les résultats d'un projet de recherche action (université de Coblenze)<sup>20</sup>, le travail éducatif auprès des fratries implique, de la part des professionnels, une réelle compréhension des relations fraternelles, un profond respect et une vigilance permanente. Pour développer ces compétences et attitudes, des ressources adaptées doivent être mobilisées et des modalités d'accueil souples doivent pouvoir être accessibles.

### OPTIONS DE PRISE EN CHARGE ET DE COHABITATION

Il est essentiel de bien réfléchir au regroupement d'enfants et de fratries au sein d'une « maison SOS » pour éviter des situations potentiellement délicates. Prendre en compte les histoires familiales et évaluer les dynamiques relationnelles augmentent la probabilité d'une bonne entente entre enfants partageant la vie quotidienne. Cette approche est

particulièrement importante dans le cadre de la procédure d'admission de nouveaux enfants<sup>17</sup>. Il est vital que tous les enfants vivant au sein de la maison puissent s'exprimer tant sur leurs attentes que leurs craintes voire faire des propositions avant d'accueillir de nouveaux venus. Par ailleurs, disposer d'autres modes de prise en charge à proximité, comme des structures d'accueil de jeunes ou des logements en semi autonomie pour les plus âgés, est un « plus » pour travailler cette dimension de la fratrie.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

S'agissant des compétences nécessaires aux équipes éducatives, les relations fraternelles doivent être intégrées aux programmes de formation, aussi bien initiale que continue. Alors que la coopération avec les familles d'origine fait partie du cursus depuis quelque temps déjà, les relations fraternelles ne suscitent qu'un intérêt anecdotique. Margret Aull, spécialiste de l'éducation et psychanalyste autrichienne, recommande d'inscrire le travail avec les fratries dans les concepts de la protection de l'enfance comme c'est déjà le cas pour le travail et la collaboration avec les familles d'origine.

Pour exploiter pleinement le potentiel des relations fraternelles, les professionnels responsables de la prise en charge doivent être sensibilisés et informés sur la diversité des histoires familiales qui, au sein de la « maison SOS », se rejoignent et se mêlent. Selon un groupe de

recherche de l'université de Klagenfurt<sup>16</sup>, les outils d'observation/diagnostic développés pour les fratries et les relations fraternelles pourraient aussi contribuer plus largement à une meilleure analyse des situations, tant par les services de protection de l'enfance que par les structures de prise en charge et/ou d'accompagnement des familles. Les chercheurs sont convaincus que s'ouvriraient ainsi de nouvelles perspectives pour les interventions socioéducatives.

### CONSCIENCE ET ATTITUDE

La méthode participative est généralement jugée bénéfique dans le travail avec les fratries. Pour obtenir des résultats positifs, il est essentiel, comme dans toute action éducative, que les professionnels et les usagers collaborent étroitement. Les chercheurs ayant participé à l'étude autrichienne sur les relations fraternelles dans les « familles SOS » sont parvenus à la conclusion qu'un système de

prise en charge qui applique des méthodes fondées sur la négociation donne de meilleurs résultats pour évaluer les besoins des enfants, comprendre leur vécu et construire des projets consensuels. La perception générale des fratries et l'importance donnée aux frères et sœurs sont

« inscrites dans les structures sociales élargies de la famille et de la fraternité »  
(Leitner/Loch/Sting 2011, p. 172)

deux dimensions qui font partie de l'histoire personnelle de chacun. D'après l'étude de l'université de Siegen, il est assez courant que les professionnels abordent le sujet de manière intuitive, en fonction de leur propre expérience de la fratrie. Leurs actions sont alors dictées par leur expérience personnelle. Une réflexion sur leur propre vision de la fratrie et expérience de la fraternité joue par conséquent un rôle important dans le suivi éducatif des fratries mis en œuvre par les professionnels.

### QUELQUES RÉSULTATS D'UN PROJET DE RECHERCHE ITALIEN

Les conclusions du département de psychologie de l'université de Bari<sup>14</sup> mettent en lumière d'importants aspects à prendre en compte pour le placement des fratries :

Les accueillantes et les professionnels de SOS Villages d'Enfants expriment le besoin d'un corpus de connaissances auquel se référer pour la prise en charge des fratries accueillies. Ils considèrent importante la présence, dans chaque village d'enfants SOS, d'une personne qualifiée et formée pour travailler avec les fratries et à même d'aider l'équipe à gérer les situations de crise. Il serait aussi crucial, selon eux, que tous les professionnels bénéficient d'une formation continue sur ce sujet.

Lors de la procédure d'admission, les professionnels responsables de la prise en charge commencent par évaluer les relations en observant la fratrie et la manière dont chaque enfant agit avec les autres enfants et avec les adultes de la « maison SOS ». Afin de mieux comprendre les enjeux et de proposer la prise en charge la plus adaptée, l'histoire personnelle de chaque enfant et de sa famille doit être pris en compte.

Lorsque certaines fratries ont du mal à s'adapter à leur nouvelle vie au village d'enfants SOS, car les contacts

quotidiens avec leurs frères et/ou sœurs sont un rappel permanent de leur famille et de leur vie avant le placement, les professionnels doivent pouvoir le prendre en compte et proposer des adaptations.

Les professionnels en charge de l'accueil doivent absolument veiller à ne pas reproduire des situations potentiellement douloureuses que les enfants auraient connues avec leurs parents (traitement inégalitaire, favoritisme, etc.) ; cela exige une maîtrise de leurs sentiments et émotions tout autant que la capacité à identifier leurs difficultés et points forts. Le travail en équipe, des supervisions et supports externes sont également essentiels.

Pour faire de la relation fraternelle une ressource positive, il faut travailler sur la relation, en aidant par exemple chaque membre de la fratrie à savoir où est sa place et quel est son rôle.

Les professionnels doivent veiller à impliquer les enfants dans le développement de leur projet personnel, pas seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que membres d'une fratrie ayant des ressources et des besoins particuliers. Cette approche ne peut se limiter au temps du placement : ainsi la fratrie doit être informée et consultée, par exemple pendant la phase d'accès à l'autonomie d'un de ses membres.



## RESSOURCES NÉCESSAIRES

Etre conscient de l'importance des relations fraternelles permet aux professionnels d'agir sur la manière dont les enfants vivent ces relations et les font évoluer. Le facteur temps est le plus important pour réussir à mettre en perspective les histoires complexes et les relations souvent très ambivalentes des fratries accueillies en protection de l'enfance.

La plus value du travail en équipe pluridisciplinaire prend tout son sens lorsque l'objectif est d'atteindre une connaissance approfondie des individus et des groupes. D'après les conclusions du projet de l'université de Coblenz, une approche systémique permet une compréhension plus large du comportement de l'enfant et de l'impact des activités de conseil et d'accompagnement. Il est ainsi possible de réunir, confronter les points de vue des enfants, des parents, des services de protection, des structures de prise en charge et autres institutions. Les équipes pluridisciplinaires sont particulièrement utiles quand les fratries sont réparties dans plusieurs maisons du même village SOS ou dans différents lieux d'accueil. Les contacts entre les frères et sœurs demandent alors une coordination et une aide spécifique. Soutenir ainsi les relations fraternelles peut permettre de créer pour les enfants et jeunes un réseau de soutien mobilisable tout au long de leur vie. Ces relations doivent être adossées à des contacts avec la « famille SOS », y compris après la fin du placement.

Une réflexion permanente sur les processus de prise de décision et les actions psychoéducatives centrées sur la fratrie doit être considérée comme une action transversale. Les processus de consultation et de concertation ainsi que les formations spécifiques sont des soutiens importants pour les professionnels. Mais disposer de temps et d'effectifs suffisants se révèle aussi fondamental pour qu'ils puissent assumer toutes les tâches que leurs fonctions impliquent. Une organisation dont la culture fait des relations fraternelles une ressource et un facteur de résilience, et qui met à disposition les ressources et moyens nécessaires, offre un réel soutien à ses collaborateurs/professionnels dans leurs missions complexes.

## DE LA NÉCESSITÉ D'UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Croiser les regards est important au quotidien. En situation de crise, cela devient absolument indispensable pour les professionnels et l'institution.

Dans ses travaux pour SOS Villages d'Enfants France, Régine Scelles<sup>9</sup> a analysé des situations de crise au sein de fratries qui ont nécessité des changements de prise en charge, une séparation momentanée ou plus durable des frères et sœurs (changement de maison, réorientation vers un autre mode de prise en charge ...). Elle parle de la douleur des mères SOS qui sont en première ligne face à ces enfants et vivent ces décisions de séparation comme un échec personnel. Dans certaines situations, l'équipe, l'institution ont réussi à les protéger du découragement et de la blessure narcissique.

Mais la recherche met aussi en lumière des situations où la crise semble s'être diffusée de la fratrie à l'institution. Les professionnels sont épuisés par les tensions continues, les violences qu'ils se sentent impuissants à endiguer. Peu à peu, ils perdent de vue l'origine de la crise, pour se remettre en cause personnellement ou douter de leurs collègues. La crise, plutôt que de souder l'équipe, la divise, augmente les tensions et les antagonismes.

Lors de la recherche et avec le recul, les professionnels disent que des difficultés peuvent déboucher sur de bonnes solutions, sur une meilleure manière de faire et d'être. Il faut pour cela que toute l'équipe dispose de temps et d'espace collectif de parole, pour s'accorder sur le sens à donner aux événements et pouvoir ainsi transformer cette impression d'échec en expérience professionnelle. Régine Scelles préconise que, dans la mesure du possible, les décisions soient discutées et prises ensemble. Ainsi une décision de séparation, fondée sur une analyse consensuelle des limites de l'accompagnement éducatif, serait mieux acceptée par l'équipe.



# VIVRE AVEC SES FRÈRES ET SOEURS : PAROLES D'ENFANTS ET DE JEUNES ACCUEILLIS EN PLACEMENT

« Ensemble parce que nous sommes frères et sœurs » est le nom d'un projet de SOS Villages d'Enfants Espagne qui a permis à des enfants et des adolescents de donner leur avis sur le fait de séparer ou non les fratries pendant le placement.

Les associations SOS Villages d'Enfants de trois pays – Autriche, Allemagne et France – ont également interrogé des enfants et des adolescents ; le message est clair : ils insistent sur la force que donnent les relations fraternelles.

**S**OS Villages d'Enfants utilise divers espaces et outils pour encourager la participation de l'enfant. A titre d'exemple, on peut citer les rencontres estivales de SOS Villages d'Enfants en Espagne : depuis 2005, son département des enfants, des jeunes et des familles organise chaque été un forum destiné aux enfants et aux adolescents bénéficiaires des programmes SOS nationaux. Lors de réunions, tous travaillent sur différentes problématiques – cela va de l'aspect du villages SOS à des sujets comme « les amis » ou « les relations avec les éducateurs ». Toutes leurs conclusions sont communiquées aux directeurs des villages d'enfants SOS et aux communautés éducatives, qui en tiennent ensuite compte dans leurs pratiques.

En 2011, ce département a rencontré des groupes de jeunes qui avaient déjà quitté l'organisation, afin de recueillir leurs avis sur les conclusions du rassemblement de l'été précédent dont le thème était : « Ensemble parce que nous sommes frères et sœurs ». SOS Villages d'Enfants a décidé de diffuser ces résultats auprès de l'administration pour favoriser une amélioration de la législation.

Les paragraphes suivants sont un résumé des résultats du projet et reproduisent quelques citations empruntées à des études et projets conduits dans trois autres pays : Autriche, Allemagne et France.

### RESTER ENSEMBLE

En Espagne, la plupart des enfants et jeunes interrogés proposent de ne pas séparer les frères et sœurs pour qu'ils puissent vivre ensemble au même endroit.

« Si une fratrie doit quitter sa famille, il ne faut jamais la séparer. C'est déjà assez dur de quitter ses parents. En plus, il existe des centres où les fratries peuvent être ensemble dans une maison, comme les villages d'enfants SOS ».



« Le fait d'avoir grandi avec les frères et sœurs ... c'est une bonne chose ... j'ai fait la différence quand j'étais au foyer d'urgence ... on est toujours inquiet pour le frère (ou de la sœur) qu'on ne voit pas ... on ne sait pas s'il (elle) est bien ou pas bien... »<sup>21</sup>

### EXPLIQUER LES RAISONS DU PLACEMENT

Pour les jeunes interrogés, les adultes doivent expliquer aux enfants les raisons réelles de la séparation avec des mots adaptés à leur âge. Même si la vérité est dure à entendre, elle est nécessaire.

« Nous aurions aimé qu'on nous dise la vérité dès le départ. »

« La séparation d'avec la famille doit être annoncée à l'avance, pas au dernier moment. »

« La police ne doit pas intervenir au moment de la séparation de la famille, car elle vous fait vous sentir coupable. »

« Je ne comprenais pas pourquoi j'étais séparé de ma famille, mais après qu'on me l'a expliqué, j'ai compris que c'était la meilleure solution. »

### VIVRE ENSEMBLE

Dans la vie quotidienne, les frères et sœurs biologiques sont particulièrement importants pour les enfants.

« [Mes sœurs] sont des personnes en qui j'ai confiance, que j'aime. Et je m'amuse beaucoup avec elles. Elles sont plus [qu'un meilleur ami], oui plus que cela ... Avoir des frères et des sœurs, c'est être avec des personnes qui seront toujours là, qui vous aident beaucoup, qui vous aiment et que vous aimez. Alors qu'on ne passe pas toutes ces journées avec ses amis. »<sup>18</sup>



« Le lien qui nous unit aujourd'hui est si fort que personne ne peut le rompre. Cela tient uniquement au fait que nous passons beaucoup de temps ensemble. Je n'aimerais pas que ce lien soit rompu, il me manquerait vraiment. »<sup>15</sup>

### S'APPRÉCIER MUTUELLEMENT

Presque tous les jeunes interrogés déclarent qu'ils sont sensibles à ce que leurs frères et sœurs font pour eux, et inversement.

« Oui, nous sommes sensibles les uns aux autres. Ils m'ont aidé et m'ont donné la force d'avancer. »

« Mes frères et sœurs sont toujours importants pour moi, encore aujourd'hui. Je suis sûr que si je n'avais pas pu m'appuyer sur eux, je ne serais plus là. Même si on ne se voit pas pendant un certain temps, ça ne change pas. Ils sont importants pour moi, vous comprenez ? Certains plus que d'autres bien sûr. »<sup>15</sup>



« Quand je me dispute avec mes frères et sœurs, au bout d'une demi-heure, je retourne vers eux comme si de rien n'était. »<sup>16</sup>

### SE PROTÉGER LES UNS LES AUTRES

Quand les fratries sont séparées de leurs parents, elles ont le sentiment de devoir être plus unies que jamais, de devoir se protéger les uns les autres et s'entraider. Mais elles disent aussi que cette responsabilité, parfois lourde, revient aux aînés.

« C'est vrai, c'est bien que les frères et sœurs prennent soin les uns des autres, car ils se soutiennent et se motivent mutuellement. »

« D'un côté, les frères et les sœurs doivent prendre soin les uns des autres, mais de l'autre, non, car l'aîné est alors responsable du plus jeune. Cela a souvent été mon cas. »

« De la complicité, donner des conseils ... être attentif. Toujours être là pour écouter, même si on n'est pas d'accord, dire qu'on est quand même d'accord ... (rires). Beaucoup de complicité ... Et ... je ne sais pas comment expliquer quand on a des frères et sœurs c'est ... une forme de sécurité. [...] c'est pas comme les amis parce qu'on sait pas si eux ils seront toujours là. Alors que nos frères et sœurs, on sera ... on sait toujours que ... ils seront là. »<sup>18</sup>



## ÊTRE AIDÉ POUR (RE)TROUVER SA PLACE AU SEIN DE LA FRATRIE ET DANS LA MAISON

Les enfants eux-mêmes disent avoir besoin du soutien des professionnels pour pouvoir s'adapter au nouvel environnement, la maison SOS, avec leurs frères et sœurs mais aussi avec d'autres enfants et pour trouver leur place.

« Vous devez nous aider à devenir des frères et des sœurs. »



« À l'époque, les rapports étaient plutôt tendus entre mon frère et le reste de la fratrie. Je me souviens, quand j'avais six ans, il m'a blessé à la tête avec un bout de bois et j'ai eu une entaille. [...] Je ne comprenais pas. »<sup>15</sup>

## LE PREMIER JOUR AU VILLAGE D'ENFANTS SOS

« ... D'une certaine manière, c'était amusant aussi. Du jour au lendemain, on était deux de plus. »<sup>16</sup>

La première impression a été bonne. Ils se souviennent de la fête de bienvenue, des cadeaux, de la maison, de la gentillesse... Certains n'ont pas aimé parce qu'ils voulaient rester avec leur famille.

« Le meilleur souvenir que je garde du premier jour au village, c'est quand j'ai vu ma sœur. Quand nous avons été séparés, j'ai pensé que je ne la reverrais jamais et soudain, elle était là. C'était fantastique. »



« [...] Et je pense que c'était vraiment bien que mes frères et sœurs viennent avec moi, ce qui n'est pas le cas dans toutes les familles ... Du coup, on se sent mieux quand on est entouré de ses frères et sœurs. »<sup>16</sup>

« Tout était beau, nouveau ! C'était le paradis, il n'y a rien d'autre à dire. En fait, c'était ça : 'on va enfin avoir notre chambre et une famille'. »<sup>22</sup>

## LES LIENS NON BIOLOGIQUES

Des enfants qui ont partagé leur vie dans une maison d'un village SOS, les interviewés disent qu'ils sont comme des frères et des sœurs.

« Je suis attaché aux autres enfants qui vivaient avec moi, comme s'ils étaient mes frères et mes sœurs. »

« On est unis, il n'y a pas que les liens du sang, on est aussi des frères et sœurs quand on a une très bonne relation avec les autres enfants. »

## QUITTER LA FAMILLE SOS POUR PRENDRE SON INDÉPENDANCE

« Je m'entends vraiment bien avec eux maintenant... Comme s'ils étaient mes vrais frères et sœurs, après tout, je vis avec eux depuis 11 ans. Je dors dans la même chambre que ma « sœur SOS »<sup>16</sup>

Pour la moitié des enfants et des jeunes interrogés en Espagne, partir pour préparer son indépendance et vivre sans ses frères et sœurs est une bonne chose. L'autre moitié souhaite pouvoir rester avec ses frères et sœurs. Ils sont habités par des sentiments ambivalents : ils pensent pouvoir acquiescer des responsabilités au sein de la maison mais conviennent aussi qu'il peut être utile de partager la vie quotidienne avec des jeunes du même âge. On comprend qu'il est important dans tous les cas de les impliquer dans la décision.

« Oui, c'est bien d'être dans une résidence ou un appartement, car cela nous prépare pour l'avenir. »

« Ce n'est pas bien que mes frères et mes sœurs quittent le village, car nous voulons rester tous ensemble. »

« Pour nous, c'est normal qu'ils aillent dans une résidence ou en appartement, tant qu'on peut se voir. »

« J'imagine que quelque chose me manquait. Qu'il était vraiment important pour moi, j'avais été prévenu [...], mais le moment venu, c'est terrible bien sûr [...] Je n'étais plus aussi sûr de moi [...]. »<sup>16</sup>

## LAISSER LES PLUS JEUNES DERRIÈRE SOI

Quand les plus âgés prennent leur indépendance et quittent le village d'enfants SOS, ils se disent rassurés de savoir que leurs frères et sœurs restent là, où on s'occupe bien d'eux.

« Quand je suis parti, j'ai été rassuré de savoir que mes frères et sœurs restaient au village, car ils n'étaient pas en danger. »

« J'étais serein en quittant le village et mes frères et sœurs, mais je m'inquiétais parce qu'ils étaient seuls. Je ne m'inquiétais pas de savoir si on s'occupait bien d'eux (nourriture, vêtements, soutien, soins, etc.), mais de leur comportement, de leur tendance à se rebeller, etc. »

## RESTER EN CONTACT

La plupart proposent que les fratries restent ensemble et vivent dans la même maison SOS. Lorsque ce n'est pas possible, ils pensent qu'ils doivent pouvoir rendre visite à leurs frères et sœurs qui vivent ailleurs (résidence, programmes de jeunes, ...).

« L'important, pour maintenir les fratries, c'est de ne pas rompre le lien. C'est de dire que si un frère quitte le village parce qu'il en a l'âge, il peut rendre visite à ses frères et sœurs restés au village. »

« Notre mère nous a dit qu'elle allait faire une demande pour nous récupérer. On lui a dit 'non, on veut rester avec nos petits frères et sœurs.' C'est un sentiment terrible : 'où est ma place, dis-moi ?' Et aujourd'hui, ils se battent presque pour savoir où je dois aller. Mais je suis heureux ici et je ne veux pas partir. En même temps, j'ai envie d'être avec ma mère... »<sup>15</sup>



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Scelles R., Favart E., Pinel-Jacquemin S., Cheron J. (2008) : Accueil conjoint de fratries, analyse de la littérature en sciences humaines et sciences sociales. Rapport de recherche pour SOS Villages d'Enfants France.
- 2 Kasten H. (2002) : Geschwister. Vorbilder, Rivalen, Vertraute. Munich.
- 3 Aciksöz K. G. (2011) : Einflussfaktoren auf die Geschwisterbeziehung im frühen Erwachsenenalter. Ein Vergleich türkischer und österreichischer Geschwister. Thèse de doctorat en psychologie, Université de Vienne, Autriche.
- 4 Rollet C. (2006) : Fratries et politiques sociales : des temporalités décalées. Actes du colloque « La fratrie dans le cadre du placement », SOS Villages d'Enfants France.
- 5 Déchaux J.-H. (2007) : Sociologie de la famille, La Découverte, Collection Repères.
- 6 Zarca B. (1993) : L'héritage de l'indépendance professionnelle : un ou plusieurs élus au sein de la fratrie. Population 1993/4, INED.
- 7 Scelles R. (2006) : Accueil des fratries : analyse de l'expérience de professionnels travaillant dans le cadre de l'association SOS Villages d'Enfants. Rapport de recherche pour SOS Villages d'Enfants France.
- 8 Walper S., Thönnissen C., Wendt E., Bergau B. (2010) : Geschwisterbeziehungen in riskanten Familienkonstellationen, SPI Ressourcen Volume 7, publié par l'institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf e.V., Munich, auto-édition.
- 9 Bindel-Kögel G. (2011) : Gemeinsam oder getrennt? Zur Rechtspraxis der außerfamiliären Unterbringung von Geschwisterkindern in Deutschland. Publié par l'institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf e.V., Ressources 8, Munich, auto-édition.
- 10 Schrapper Christian (2012) : « Geschwisterbeziehungen in der Fremdunterbringung verstehen. Themen und Instrumente für sozialpädagogische Diagnostik und Fallverstehen in der Jugendwohlfahrt », in : Hofer, B. (éd.): Geschwister in der Fremdunterbringung. Conference papers, institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf, Innsbruck.
- 11 Schrapper C., encollaborationavecHinterwälder M. (en préparation) : Zur Diagnostik der Bedeutung von Geschwisterbeziehungen bei der Fremdunterbringung von Kindern und Jugendlichen. Publication de l'institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf e.V., Ressources 12, Munich, auto-édition.
- 12 Scelles R., Zaouche Gaudron C. (2010) : Améliorer l'accompagnement des enfants pendant le placement : pour une meilleure analyse de la dimension fraternelle, projet en partenariat avec les Universités de Toulouse et de Rouen. Rapport de recherche pour l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED).
- 13 Les questionnaires suivants ont été utilisés (validés par des scientifiques, disponibles en français ou en anglais) : questionnaires des relations fraternelles des jeunes enfants de Troupel-Cremel (2006), Hebert et Parent (1995), Claës, Poirier et Arseneault (2003) ; inventaire des relations fraternelles de Stocker et McHale (1992) ; questionnaire des relations fraternelles de Buhrmester et Furman (1990) ; questionnaires des relations frère-sœur de Graham-Bermann & Cutler (1994) ; échelle des qualités fratries de Cole et Kerns (2001) et questionnaire des comportements et sentiments fraternels de Mendelson, Aboud et Lauthier (1994).
- 14 Tedesco S., Cassibba R., Abbruzzese S., Jacobone V., Papagna S. (2011) : The relationship between siblings in alternative care. Université Aldo Moro deBari, Département de psychologie et des sciences de l'éducation, SOS Villages d'Enfants d'Italie.
- 15 Petri C., Radix K., Wolf K. (2012) : Ressourcen, BelastungenundpädagogischesHandeln in der stationären Betreuung von Geschwisterkindern. Publié par l'institut sociopédagogique de SOS-Kinderdorf e.V., Ressources 14, Munich, auto-édition.
- 16 Leitner S./Loch U./Sting S. (2011): Geschwister in der Fremdunterbringung, Fallrekonstruktionen von Geschwisterbeziehungen in SOS-Kinderdörfern aus der Sicht von Kindern und Jugendlichen, LIT Verlag, Münster.
- 17 Synthèse des tables rondes régionales préparatoires au colloque de SOS Villages d'Enfants - La fratrie dans le cadre du placement (2006), SOS Villages d'Enfants France.
- 18 Poittevin Aude (2006) : L'expérience fraternelle au quotidien en villages d'enfants : analyse du discours des enfants. Rapport de recherche pour SOS Villages d'Enfants France.
- 19 Scelles R., Zaouche G. (2010) : Améliorer l'accompagnement des enfants pendant le placement : pour une meilleure prise en compte de la dimension fraternelle. Paris ; Scelles R., Analyse des pratiques des équipes des villages d'enfants SOS concernant l'accompagnement des fratries pendant leur placement (2008). Rapport de recherche pour SOS Villages d'Enfants France.
- 20 Schrapper C., Hinterwälder M. : Zur Bedeutung von Geschwisterbeziehungen bei der Fremdunterbringung. Entwicklung und Erprobung von Instrumenten und Verfahren für eine angemessene Diagnostik in Einrichtungen und Jugendämtern in Deutschland und Österreich, projet de recherche et de développement, université de Coblenze
- 21 Enel C. (2006) : La fratrie dans le placement en villages d'enfants SOS : paroles d'anciens. Rapport pour SOS Villages d'Enfants France.
- 22 Constantin-Kuntz M., Crost M., Dumaret A., (2006) : Devenir à l'âge adulte des jeunes placés avec leur fratrie au village d'enfants de Marseille. Rapport de recherche pour SOS Villages d'Enfants France.

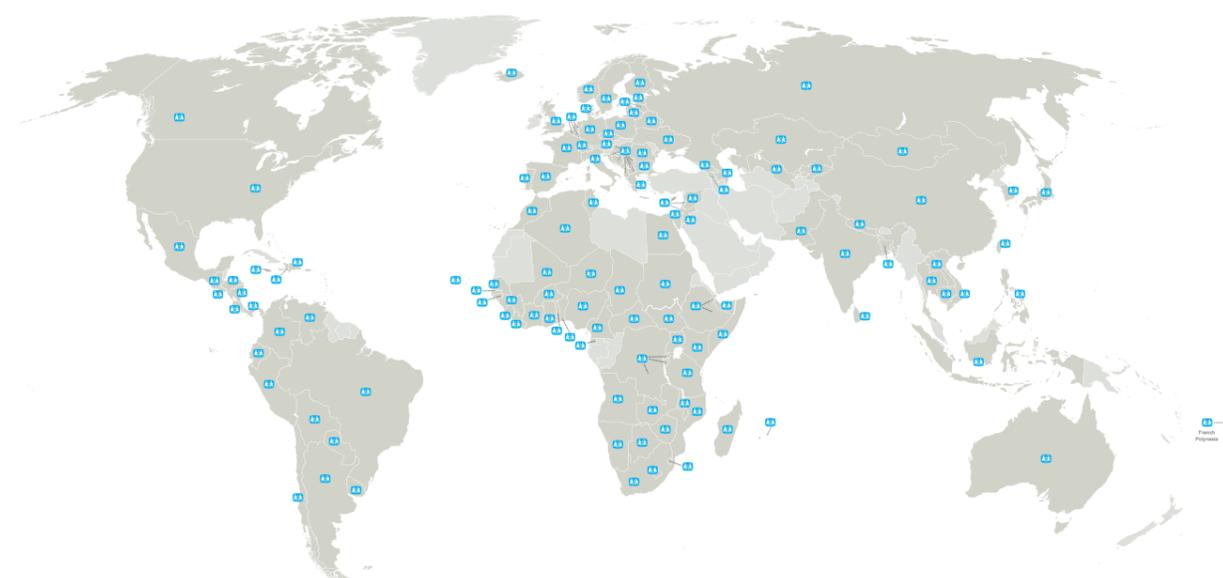
## SOS VILLAGES D'ENFANTS

Le premier village d'enfants SOS a été créé en 1949 en Autriche. Il proposait alors des modalités entièrement nouvelles de prise en charge à long terme des enfants. Depuis, le concept s'est diffusé dans le monde entier. Aujourd'hui, SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale non gouvernementale et non confessionnelle qui centre son action sur les enfants. Elle s'engage pour le droit des enfants à une prise en charge de qualité en protection de l'enfance. Elle est convaincue que, pour grandir, l'enfant a besoin d'un environnement de type familial et de relations affectives. Cet environnement est constitué de professionnels stables qui prennent soin de lui mais aussi de ses frères et sœurs, d'une maison intégrée dans une communauté forte et soucieuse de son bien-être.

Les actions de SOS Villages d'Enfants répondent à ce principe et sont adaptées à la situation des enfants. Elles ont pour objectif de leur permettre de s'épanouir dans un environnement bienveillant, que ce soit dans leur famille d'origine, dans un village d'enfants SOS ou une autre structure. Les villages d'enfants SOS accueillent, dans le cadre d'un placement de longue durée, des enfants qui ne peuvent pas rester dans leur famille d'origine. Un(e) accueillant(e) (mère/parent SOS) assure la prise en charge des enfants au quotidien ; elle/il travaille en équipe pluridisciplinaire au sein du village d'enfants SOS.

Nous nous engageons pour la participation active des enfants et des familles avec lesquels nous travaillons, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant. En tant que partenaire responsable et respectueux de la Convention internationale des droits de l'enfant et des lignes directrices relatives à la « protection de remplacement pour les enfants », nous coopérons avec les gouvernements, des organisations non gouvernementales, des partenaires et des communautés de la société civile. Nos programmes concernent la prise en charge d'enfants, l'accès à l'éducation et la santé ainsi que des actions de renforcement des qualifications professionnelles. Par ailleurs, au travers de nos actions de plaidoyer, nous agissons pour faire évoluer la législation, les politiques et les pratiques en vue de garantir le droit de l'enfant à une prise en charge de qualité.

SOS Villages d'Enfants est présente dans 133 pays et territoires et gère plus de deux mille programmes. La diversité de ce travail international est portée par les associations qui œuvrent au niveau national et sont rassemblées au sein de SOS Villages d'Enfants International.





SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

